VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 23 NOVEMBRE 1932 NUMERO 26

Adres[illegible] [illegible]ndance à

Ca[illegible] $2.00
E[illegible] $2.50
. . . . $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Parlement Fédéral

LE GOUVERNEMENT ET NOTRE BLE

M. Meighen déclare qu'il est intervenu pour essayer de relever le marché — Une garantie aux banques pour des opérations de couverture

Ottawa. — Le whip en chef du parti libéral, M. Pierre-F. Casgrain, avait posé toute une série d'interpellations auxquelles le premier ministre ne jugeait pas prudent ou à propos de répondre sur-le-champ.

M. Casgrain voulait savoir si le gouvernement actuel, directement ou indirectement, avait acheté des céréales sur le marché de Winnipeg ou sur n'importe quel autre marché; dans tel cas, à quels prix le gouvernement avait acheté et en vertu de quelle loi il avait pu opérer de pareilles transactions.

Le premier ministre, au lieu de répondre immédiatement, avait dit qu'il ferait une déclaration. Il a été fidèle à son engagement et a fait en Chambre des communes la déclaration promise.

Le rôle de MacFarland

A peine le gouvernement actuel avait-il pris le pouvoir, dit M. Bennett, qu'on lui demandait, le 7 août 1930, de fixer le prix du blé à 70 sous et de garantir lui-même ce prix. Le gouvernement ne put accéder à cette demande.

A l'automne de cette même année, M. John-I. MacFarland devint gérant général des "Canadian Co-operative Wheat Pools", organisation qui agissait alors comme agent de vente pour tous les pools du blé. M. MacFarland acceptait, sans être rémunéré, de remplir cette fonction qu'il remplit encore d'ailleurs.

L'an dernier, le gouvernement décidait de payer une prime de cinq sous par boisseau de blé. Quelques organisations et même certains députés ruraux de l'Alberta trouvèrent à redire. Quoi qu'il en soit, le gouvernement a déjà annoncé qu'il ne lui sera pas possible, à cause de l'état des finances du pays, de continuer la même chose cette année.

Pour aider la vente

Le premier ministre explique comment s'accomplit la vente de la récolte de blé dans les provinces de l'Ouest. Cette année, comme la récolte a été particulièrement abondante, les producteurs ont vendu aux élévateurs au lieu de garder leurs céréales dans les entrepôts ruraux. Les compagnies qui exploitent les élévateurs ne sont pas dépourvues de capitaux, mais elles n'en avaient pas suffisamment pour porter la récolte de cette année. Elles se sont donc adressées aux banques qui étaient prêtes à faire du crédit jusqu'à concurrence de [illegible] pour cent de la valeur marchande du blé. Mais un ajustement devait se faire chaque soir, car les banques ne tenaient pas à prendre le risque de la fluctuation des prix du blé à Winnipeg et sur les autres marchés.

Comme le spéculateur pur et simple est à peu près complètement disparu des marchés aux céréales, le gouvernement a fait confiance à la "Canadian Co-operative Wheat Producers", qui était d'ailleurs la seule organisation disponible à ce moment-là pour faire des opérations de couverture (hedging operations). Le gouvernement avait le choix entre deux moyens de procéder: garantir les banques ou renouveler le paiement de la prime de cinq sous par boisseau.

Enquête faite, le gouvernement s'est rendu compte que la récolte de cette année ne pourrait être vendue si certaines opérations de couverture n'étaient pas rendues possibles. Afin d'assurer une vente normale de la récolte, le gouvernement a pris des mesures pour que la "Canadian Co-operative Wheat Producers Ltd." puisse agir comme agent pour ces nécessaires opérations. A date, au delà de 175,000,000 de boisseaux de blé ont été vendus et environ 25,000,000 d'autres boisseaux ont été livrés aux élévateurs.

Peu de risque

Le premier ministre ne croit pas que le gouvernement ait pris un grand risque du fait de cette garantie. La somme garantie est moindre que ce qu'il eût fallu dépenser pour le maintien de la prime de cinq sous par boisseau de blé. Cette somme, le premier ministre ne peut dire cependant ce qu'elle est exactement. Il considère pourtant que cette façon d'aider les producteurs de blé vaut mieux que le paiement d'une prime.

A peine M. Bennett a-t-il terminé sa déclaration que la gauche le bombarde déjà de questions. Dans le cas où ces opérations se traduiraient par une perte, celle-ci sera-t-elle assumée par les "Wheat Pools", les banques ou le gouvernement? C'est surtout cela que l'on veut savoir.

Le premier ministre considère qu'il n'est pas possible de voir maintenant s'il y aura perte ou non. A tout événement, il ne saurait, à son avis, y avoir une perte considérable. Les banques ont avancé l'argent et le gouvernement a donné sa garantie.

Il n'a pas été possible de fixer d'avance la durée de la garantie gouvernementale. D'ailleurs, si le gouvernement retirait brusquement sa garantie, le résultat sur les prix du marché pourrait être désastreux.

Le dernier article

Après quatre jours de labeur ardu, les Communes ont, vendredi soir, adopté la dernière modification tarifaire nécessitée par le pacte commercial anglo-canadien. Il reste encore treize articles contentieux à passer.

L'hon. H.-H. Stevens, ministre du commerce et de l'industrie, a admis que les gages payés par les filateurs canadiens, ceux de la province de Québec en particulier, sont ridicules et insuffisants. Cette admission se complète d'une promesse d'enquête, qui sera instituée dès que le comité du tarif aura été constitué.

James-A. Woodsworth et A.-A. Heaps, tous deux députés de Winnipeg, ont accusé les filateurs canadiens de payer leurs employés $6 et moins par semaine, malgré un surplus de plus de $7,000,000, réalisé en 1932.

UN ATTENTAT CONTRE HERRIOT

Deux bombes sur la voie ferrée à quinze milles de Nantes — On soupçonne les autonomistes bretons

Nantes. — M. Edouard Herriot, premier ministre de France, a rasé de près un attentat dimanche. Deux bombes ont détruit une partie de la voie ferrée sur laquelle son train devait passer, en route pour Nantes. Le convoi était en retard d'une heure sur l'horaire annoncé et a atteint le lieu de l'attentat une heure après l'explosion. Les bombes avaient été placées à quinze milles de Nantes, en face une carrière où l'on suppose que les criminels avaient pris leurs explosifs. La police a vainement fouillé les environs. On attribue l'attentat aux autonomistes bretons, qui en veulent à la France d'avoir annexé leur province il y a 400 ans. Ils avaient déjà détruit un monument à Rennes, il y a quelques mois.

Apparemment peu ému par l'incident, le premier ministre a dévoilé, dans le château des ducs de Bretagne, une plaque commémorant le quatrième centenaire de l'union de la Bretagne à la France. Des forces imposantes de police étaient sur pied. Des milliers de personnes couvraient les trottoirs des rues et l'acclamaient dans un grand mouvement de sympathie.

Les autonomistes bretons sont peu nombreux, mais très fanatiques. M. Herriot a dit qu'il considérait l'acte criminel comme une démonstration plutôt que comme un attentat sérieux contre sa vie. La police croit, de son côté, qu'on ne visait pas à tuer le ministre, car une lanterne rouge a été trouvée sur la voie à quelque distance de l'endroit où les rails avaient été arrachés par l'explosion.

Sept membres du groupe autonomiste ont été arrêtés, parmi lesquels une jeune femme connue sous le nom de la "Vierge rouge". Les autonomistes bretons, fidèles à leur vieille langue et à leurs anciennes coutumes, refusent de parler français et de reconnaître le gouvernement français.

Pendant son séjour à Nantes, M. Herriot a reçu de nombreux messages le félicitant d'avoir échappé à l'attentat. Le journal nationaliste la "Liberté" a publié la nouvelle sous le titre: "Attentat allemand contre Herriot".

OTTAWA. — Le ministre du Travail fait savoir que 800,000 hommes, femmes et enfants reçoivent des secours directs au Canada.

Maire de Saint-Boniface



FRANK-R. DOWSE,
gérant général de la "Dowse Sash and Door Co.", élu vendredi maire de Saint-Boniface par une majorité de 6 voix.

LE PRINCE DE GALLES SE REND DANS L'ULSTER

Il inaugure le nouveau Parlement de Belfast — Douze mille hommes affectés à sa garde

Belfast. — Le prince de Galles a traversé, à bord de l'"Ulster Prince", la houleuse mer d'Irlande, pour inaugurer le nouvel édifice du Parlement de l'Irlande du Nord. C'est la première fois que l'héritier de la couronne foule le sol de l'Ulster.

Belfast était galement décoré.

Par suite des protestations des nationalistes irlandais et des récentes émeutes de sans-travail, qui ont causé plusieurs morts, de nombreuses mesures avaient été prises pour protéger le prince.

Mesures de précaution

Le nombre des hommes affectés à la garde du prince s'élevait à 12,000 (4,000 hommes de troupes et gendarmes et 8,000 volontaires orangistes). Par suite de la destruction d'un "Union Jack" et d'autres incidents qui se sont produits, ces 12,000 hommes étaient particulièrement en éveil. Au cours de la soirée, deux hommes avaient été arrêtés pour avoir distribué des feuillets de protestations. Les nationalistes irlandais protestent contre la visite de l'héritier de la couronne britannique parce que, selon eux, elle aura pour effet d'accentuer la séparation de l'Irlande du Nord et de l'Irlande du Sud.

Les robustes constables de l'Ulster, armés de revolvers, et les soldats, baïonnette au fusil, ont formé deux murs vivants entre lesquels le prince a parcouru cinq milles en auto.

La foule a beaucoup acclamé le prince.

Le discours du prince

Dans son discours, le prince de Galles a rappelé le rôle héroïque que l'Ulster a joué pendant la grande guerre et la promesse de la Grande-Bretagne de le reconnaître par un monument digne du peuple de l'Irlande du Nord. Elle remplit aujourd'hui cette promesse, dit-il. Le prince a ensuite donné lecture d'un message du roi.

Comme ils l'avaient annoncé, les nationalistes de l'Ulster se sont abstenus de prendre part à la cérémonie.

Le prince très populaire

Le prince de Galles a été entouré par une véritable armée de jeunes ouvrières, comme il accomplissait une nouvelle promenade parmi le peuple, à Lisburn, devant les usines de la Barbour's Linen Thread Co. Les jeunes filles montèrent sur le pare-boue et sur la capote de son automobile pour le voir. Le prince était souriant. Il visita la manufacture et à sa sortie il fut de nouveau entouré par les jeunes ouvrières. Ce n'est qu'avec peine que les détectives qui l'accompagnaient purent lui frayer un chemin jusqu'à son automobile.

Déjà le prince de Galles s'était acquis beaucoup de popularité, la veille, en participant à une fête populaire dans le village de Hillsborough et en battant du tambour pour les villageois.

WASHINGTON. — Les évêques des Etats-Unis, réunis à l'Université catholique, ont dénoncé le flot montant des livres immoraux.

LA FRANCE ET LE DESARMEMENT

Le gouvernement français a fait présenter à la conférence le texte de son nouveau projet

Genève. — Le gouvernement français a fait présenter à la conférence de désarmement le texte de son nouveau projet de désarmement. Il espère que ce projet mettra fin à l'impasse où se trouve la conférence, résoudra le problème de la sécurité et satisfera à la demande allemande d'égalité des armements. Une grande partie de ce projet avait été révélée il y a quelque temps.

Le système de sécurité que contient le projet comprend trois clauses. La première clause invoque le pacte Briand-Kellogg. Cette clause a surtout trait au rôle que les Etats-Unis peuvent remplir pour enrayer une agression et faire respecter la paix. Elle repose sur l'interprétation que le secrétaire d'Etat Henry-L. Stimson a récemment donnée du pacte Briand-Kellogg (qui est ici désigné sous le nom de pacte de Paris). S'il y a rupture de la paix, y lit-on, ou menace de rupture, du pacte de Paris, les puissances contractantes se concerteront le plus tôt possible pour faire appel à l'opinion publique et pour s'entendre sur les mesures à prendre. La violation du pacte comportera l'interdiction de relations économiques ou financières, directes ou indirectes, avec l'agresseur. Les puissances s'emploieront à appliquer les mesures nécessaires pour rendre cette interdiction immédiatement effective. Elles déclareront leur détermination de ne reconnaître aucune situation de fait causée par la violation d'une entente internationale.

La deuxième clause exige la ferme application des engagements pris par devant la Société des Nations: le covenant, l'accord général sur les moyens de prévenir la guerre et l'accord relatif à l'aide financière. Elle souligne le fait que la France considère l'application des sanctions de l'article 16 du covenant comme partie essentielle du projet français.

La troisième clause envisage l'organisation de l'Europe suivant les lignes des traités de Locarno, qui veulent une action commune contre l'agresseur. Un vote de la majorité du conseil de la Société des Nations déclancherait l'action commune en faveur du pays assailli. Il suffira au conseil de s'être assuré qu'une agression ou qu'une invasion a eu lieu pour décider qu'il faut fournir de l'aide.

Voici les principaux moyens "techniques" que le projet indique pour la réalisation de l'objectif qui l'a inspiré:

1.—L'établissement d'armées européennes à bref service actif.

2.—L'organisation de forces offensives spéciales à mettre sous l'autorité de la Société des Nations au cas d'urgence.

3.—L'établissement de dépôts d'armes puissantes à l'usage de la Société des Nations; ces dépôts seraient établis dans certains endroits des pays qui fourniraient les armes.

4.—Un traité naval spécial relatif à la Méditerranée et un traité général pour la suppression des armes navales de nature particulièrement offensive.

5.—L'abolition du bombardement aérien et la réglementation de l'aéronautique de manière à empêcher le recours au bombardement; l'organisation d'une surveillance internationale européenne des transports aériens civils de l'Europe; l'établissement de forces aéronautiques spéciales à mettre à la disposition de la Société pour assurer la paix.

Dans un mémoire annexé au projet, les autorités françaises, demandent à la conférence d'écarter absolument toute question de "réarmement" et expriment la conviction qu'avant de réduire les armements, il faudra tenir compte de la situation particulière de chaque Etat et de chaque continent.

La rentrée de l'impôt sur le revenu va bien

Ottawa. — Le rapport de l'impôt sur le revenu dépasse en octobre 1932 le rapport du même mois en 1931, de $459,454. Il a été de $1,284,898 le mois dernier contre $875,443 en octobre 1931.

Pour les sept premiers mois de l'année, cet impôt a rapporté $2,825,-998 de plus que pour la même période de l'an dernier.

Tournée de la "Liberté"



GILLES GUYOT,
président de l'O.J.C.C., organisateur des représentations de la Liberté à Saint-Adolphe, au Sacré-Coeur de Winnipeg et à Saint-Boniface.

UNE DIRECTION UNIQUE POUR LES DEUX RESEAUX

Le président du Pacifique Canadien et le sénateur Dandurand la proposent, mais M. Meighen la combat

Ottawa. — Après avoir présenté son mémoire devant le comité des chemins de fer et télégraphes du Sénat que préside M. le sénateur George-P. Graham, M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, l'a commenté en répondant aux nombreuses questions des différents membres du comité.

M. Beatty a surtout insisté sur le fait que le nouveau bill devrait se contenter d'exhorter les deux réseaux à la coopération sans imposer au chemin de fer d'initiative privée un tribunal d'arbitrage qui ait pour mission d'en exiger cette coopération obligatoire qui donnera des résultats.

Le président du Pacifique a ensuite repris l'exposé des avantages de l'unification des deux réseaux sous une administration unique dans l'intérêt de l'économie. Il n'est pas facile de concilier la coopération et la concurrence. Il est impossible de se chamailler et de s'embrasser en même temps à moins d'être marié, dit-il, et le mariage, c'est l'unification.

M. Meighen contre

M. le sénateur Arthur Meighen, leader du gouvernement au Sénat, a alors déclaré qu'il est opposé à tout projet de consolidation ou de fusion des deux réseaux. Quels que soient les avantages de l'administration et de la direction conjointes, dit-il, le peuple du Canada n'est pas encore disposé à adopter une telle politique et il ne le sera probablement jamais. L'organisation qui serait ainsi créée constituerait une puissance politique considérable. Le tribunal que le bill veut établir n'est que judiciaire. D'ailleurs, ce n'est pas la première fois que le Parlement limite l'autonomie du Pacifique Canadien, puisqu'il a déjà même fixé ses taux.

M. Dandurand pour

En présence du comité sénatorial d'enquête, vendredi matin, le sénateur Raoul Dandurand a fortement préconisé la mise des deux grands chemins de fer du pays sous une direction unique pour quinze ans, comme l'a proposé M. E.-W. Beatty.

Le sénateur James Murdock a répondu qu'une telle mesure permettrait sans doute d'économiser considérablement, mais que le sort du chemin de fer de l'Etat deviendrait fort incertain. Il a ajouté que la mesure proposée est contraire à la volonté du peuple.

Les prêts d'Ottawa à la Saskatchewan

Ottawa. — Le gouvernement canadien, depuis le 21 mars 1932, a avancé au gouvernement de la Saskatchewan en secours, en graines de semence et en emprunts aux municipalités, un total de $12,146,962, selon un rapport déposé aux Communes. Le montant a été réparti comme suit: Secours, $5,000,000; semences, $6,000,000; prêts aux municipalités, $1,146,932.

NOUVELLES DE PARTOUT

Pas d'autres irrégularités au Manitoba

Le rapport des vérificateurs, publié par le procureur général du Manitoba, M. W.-J. Major, met fin aux rumeurs qui prétendaient qu'il s'était produit des irrégularités dans l'administration de la régie des liqueurs, de la commission des accidents du travail et dans celle du réseau téléphonique de la province. C'est la découverte du scandale de $1,500,000 à l'Université du Manitoba qui a donné naissance à ces rumeurs et qui a amené le gouvernement à confier l'examen des livres de ces différents services d'Etat à des vérificateurs indépendants.

Mort de M. Narcisse Pérodeau

Montréal. — M. Narcisse Pérodeau, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, conseiller législatif et ministre sans portefeuille du cabinet Taschereau, est décédé à Montréal à l'âge de 81 ans. M. Pérodeau était né à Saint-Ours, comté de Richelieu, le 26 mars 1851. Il avait fait ses études au Séminaire de Saint-Hyacinthe et à l'Université McGill. En 1876, il avait été reçu notaire. Il fut professeur du cours de pratique du notariat à l'Université Laval de Montréal de 1897 à 1920 et simultanément, de 1911 à 1923, professeur de législation commerciale, industrielle et financière (chaire Forget). Il était membre du conseil d'administration de l'ancienne Université Laval de Montréal et fit partie du Sénat académique de l'Université de Montréal et de la corporation de l'Ecole polytechnique.

M. Pérodeau avait été nommé conseiller législatif représentant la division de Sorel en 1887. Entré dans le cabinet Gouin comme ministre sans portefeuille en 1910, il agit comme leader du gouvernement au Conseil législatif de 1910 à 1924. Il fut lieutenant-gouverneur de la province de Québec du 10 janvier 1924 au 10 janvier 1919. Le 28 novembre 1929, il était de nouveau nommé conseiller législatif représentant la division de Montarville et le 5 décembre de la même année il était de nouveau nommé ministre sans portefeuille et leader du gouvernement au Conseil législatif.

Retour de S. E. Mgr Cassulo

Ottawa. — S. E. Mgr Cassulo, délégué apostolique au Canada, est arrivé dimanche à Montréal, par le "Montrose".

Son Excellence avait quitté Ottawa le 12 août pour se rendre à Rome en voyage de repos.

Le R. P. Joseph Rousseau, O.M.I., qui vient de terminer ses études théologiques à Rome, est arrivé en même temps que Mgr Cassulo.

Mort du major John-Wrigh Sifton

Toronto. — John-Wright Sifton, secrétaire-trésorier du "Winnipeg Free Press", vétéran de la guerre et sportif bien connu, est mort en son domicile ici à l'âge de 46 ans.

M. Sifton était le fils de feu Sir Clifford Sifton, un des premiers propriétaires de journaux de l'Ouest canadien, et il suivit avec beaucoup de succès l'exemple de son père dans la direction de grands quotidiens.

C'est au retour de la guerre mondiale, en 1919, que M. J.-W. Sifton fut nommé secrétaire-trésorier du "Winnipeg Free Press", mais dès 1908, après avoir terminé ses études à Toronto, il était venu à Winnipeg et s'était initié à toutes les branches du journalisme.

Huit mille hommes retournent au travail

Montréal. — Environ 8,000 hommes retournent au travail aujourd'hui dans les ateliers du Pacifique Canadien, de l'Atlantique au Pacifique. La moitié seront employés aux usines Angus à Montréal, les autres à Mc-Adam, N.-B., Carleton Place, Ont., North Bay, Ont., Winnipeg, Calgary et Vancouver.

Mgr McNeil blessé dans un accident d'auto

Hamilton. — S. E. Mgr Neil McNeil, archevêque de Toronto, âgé de 81 ans, a été transporté à l'hôpital Saint-Joseph à la suite d'un accident d'automobile survenu ici. Le vénérable patient se remet rapidement de ses blessures.

S. E. Mgr J.-T. Kidd, évêque de London, qui était avec Mgr McNeil lors de l'accident a dû également être transporté à l'hôpital Saint-Joseph, mais il a pu en sortir dès le lendemain.

Les emblavures au Canada

Ottawa. — Le Bureau fédéral de la statistique a annoncé que les fermiers canadiens ont ensemencé cette année 12,000 acres de moins de blé d'automne que l'an dernier; les estimations officielles sont 556,400 acres pour la saison de 1933 contre 568,400 acres ensemencés en 1931 pour 1932; 547,-000 acres en Ontario et 9,400 en Colombie-Britannique. C'est une diminution de deux pour cent.

On a ensemencé pour 1933, 496,000 acres de seigle d'automne contre 664,-400 l'an dernier, soit une diminution de 168,400 acres, ou 25 pour cent. Voici les chiffres, par provinces, les chiffres de l'an dernier étant entre parenthèses: Ontario, 59,000 acres (59,900); Manitoba, 25,000 (31,000); Saskatchewan, 304,000 (440,400); Alberta, 108,000 (133,100).

Un nouveau record de l'aviatrice Amy Johnson

Le Cap, Afrique-Sud. — L'aviatrice Amy Johnson-Mollison a atterri au Cap vendredi matin, établissant un nouveau record mondial Angleterre-Afrique-Sud. Son mari, le capitaine Mollison, possédait le record précédent pour avoir fait le voyage en 4 jours, 17 heures, 19 minutes, le printemps dernier. L'aviatrice a mis 4 jours, 6 heures et 55 minutes à voler de la ville anglaise de Lympne au Cap (6,200 milles).

Le papier-monnaie en circulation au Canada

Ottawa. — Les billets de banque du gouvernement canadien qui étaient en circulation au 31 octobre formaient la somme de $161,301,955, selon une déclaration faite par le ministère des finances. C'est un léger excédent sur l'an dernier, alors que le total était de $158,040,279.

L'or détenu pour garantir ce papier-monnaie avait une valeur de $70,-301,955 et le montant de l'or détenu par la Trésorerie est de $73,488,503, soit $874,231 de plus que l'exigent les statuts.

Le secours direct et les gouvernements provinciaux

Ottawa. — Le gouvernement fédéral ne traite pas avec les villages ou les autres municipalités au sujet des secours directs, mais il traite avec les gouvernements des provinces, à ce qu'a dit le premier ministre M. R.-B. Bennett, au député libéral de Willow Bunch, M. T.-J. Donnelly, qui lui demandait si le gouvernement porterait secours aux cultivateurs du sud de la Saskatchewan, dont les récoltes ont souffert par la sécheresse. "Si ces cultivateurs communiquent avec le gouvernement provincial, a ajouté le premier ministre, ils obtiendront sans doute satisfaction".

NEW-YORK. — D'après une dépêche du "Times", le prince de Galles a commandé un avion bi-moteur capable de transporter 12 personnes et de voler à 130 milles à l'heure.

La Tournée de la "Liberté"

Les acteurs de la "Liberté", sous la direction de M. Gilles Guyot, président de l'O.J.C.C., donneront les représentations suivantes:

Le mercredi 7 décembre, à Saint-Adolphe;

Le vendredi 9 décembre, au Sacré-Coeur de Winnipeg;

Le lundi 12 décembre, à Saint-Boniface.

Tous nos abonnés en règle auront droit à trois billets gratuits pour ces représentations.

Nous regrettons vivement être dans l'impossibilité de jouer pour le moment à Sainte-Agathe, à cause du manque de local convenable pour la rigueur de la saison.

Collège Saint-Boniface — 23 novembre 1932

AU COLLÈGE

Directeur: JOSEPH JOUBERT

VIe année — Numéro 3

LE GASPILLAGE

En ce temps de dépression mondiale où des milliers de personnes luttent pour l'existence, je crois à propos de parler de ce qui, à mon avis, constitue une des principales causes de la crise aiguë que nous traversons. Permettez donc qu'un simple étudiant hasarde quelques réflexions sur ce sujet complexe.

Le gaspillage, par définition, c'est l'utilisation de ses biens, surtout de ses biens monétaires, à mauvais escient, sans prévision des besoins du lendemain; ou pour plus de clarté, c'est la dépense inutile, folle et sans raison de son argent.

L'excès des dépenses est la caractéristique du gaspillage, et j'oserais même dire du vingtième siècle. Cet excès constitue le plus grand défaut de la génération adolescente actuelle. La jeunesse s'occupe plus à dépenser qu'à ramasser, ou plutôt, elle ramasse pour dépenser. Pour le vérifier, nous n'avons qu'à jeter un coup d'oeil autour de nous. Ainsi on trouve des jeunes gens, même en nombre relativement grand, qui gaspillent continuellement leur salaire quotidien. Leur raisonnement unique, le voici: "Nous sommes jeunes!... Il faut que jeunesse se passe! Donc pourquoi nous gêner? Soyons présents aux moindres petites parties de plaisir, voyons une "bonne" pièce de théâtre trois fois par semaine, dépensons quelques piastres pour boissons alcooliques, achetons un "coupé"; promenons-nous, amusons-nous."

Bel argument pour un homme destiné à remplir un rôle dans la société!

Et l'on objecte: "Que voulez-vous; c'est l'esprit du siècle; il ne faut tout de même pas être un arriéré!" Mais, l'est-on quand on met la plus grande partie de son salaire de côté en vue de l'avenir? L'est-on quand on sacrifie des parties de plaisir pour se permettre de bien utiliser son argent ailleurs? Au contraire! on fait preuve d'un esprit foncièrement pratique, d'un caractère bien trempé et d'une intelligence éclairée.

On ne trouve donc aucune excuse sérieuse et solide pour justifier le gaspillage de la génération moderne. De fait, il n'en existe pas. Le plaisir... c'est très beau... mais ça coûte cher. Cela n'implique aucunement l'abstention de tout plaisir. Des divertissements, il en faut, ils sont nécessaires même. Aussi n'est-ce pas le plaisir en soi que nous combattons ici, mais bien tout excès.

La trop forte dose d'amusements n'entre cependant pas comme le seul facteur qui conditionne le gaspillage. Il en est un autre aussi capital que le premier: la vie au-delà de ses moyens. On fait des dépenses extraordinaires, inutiles, pour choses frivoles, pour parures, dépenses en disproportion avec les revenus. L'abus en dépenses, c'est la caractéristique du gaspillage.

Tout homme doit vivre selon ses moyens. Si son salaire peut lui donner un modeste confort, tant mieux, c'est légitime. Il est cependant de son devoir de supprimer tout superflu, car, d'après un économiste moderne, le trop en dépenses est pour le moins une menace d'équilibre du budget, assez souvent une cause de faillite et presque toujours une grande source de dettes d'où l'on sort difficilement.

Il est donc de toute évidence que l'économie doit jouer un grand rôle dans la guérison de la crise actuelle. Trop tard, hélas! nous sommes-nous aperçu de la nécessité d'épargner. Le mal a été fait, mais la faute n'est pas irréparable.

La dépression a eu son bon côté: elle nous a ouvert les yeux.

Gérard DE RUYCK,
Philosophie IIème année.

BILLET DU SOIR

EPISTULE MONORIME

Dédié aux découragés

Il te faut avant tout, ô Gélasme,
Te garder du Marasme.
Du marasme toujours s'élève le miasme.
Et le miasme, envahissant ton plasme
Sanguin — détruit l'Enthousiasme,
L'enthousiasme uni, fort et sans spasmes,
Qui seul peut tenir tête aux noirs phantasmes.
Je te le dis — ce n'est pas du sarcasme.
Mon pauvre et cher Gélasme,
Crains par-dessus tout le marasme.
Ce Nirvâna languide! Ah! ce me
Fut comme une attaque d'asthme
Où je crus devoir rendre l'asme.
Mais non! Je trouvai le bon cataplasme,
Celui dont se servait le grand Erasme,
Et qu'il nomma, du grec, enthousiasme.
Si tu vois quelqu'un qui se pasme
Ne lui fais, ô Gélasme,
Aucun blasme
Et ne le mène pas aux vendeurs d'ectoplasme.
Dis-lui, répète-lui: Guerre au Marasme,
Et ne crains pas d'user du pléonasme,
Et s'il le faut, recours au métaplasme.
Quand il aura dedans son asme
Réintégré l'enthousiasme
Il sera, cher Gélasme,
Délivré du Marasme.
Et je finis, faute de rime en asme.

POLYCRATE.

BRIBES

Une nouvelle langue: l'algèbre

Un soir, Maurice — pas le gros, mais le plus petit de tous nos Maurice — était bien embêté par un problème de mathématique.

Confiant dans la science des universitaires, il s'en va trouver un grand officier du Grand Conseil des Jeux et bien populaire parmi nos jeunes.

— Dis donc, Th..., tu ne pourrais pas me faire ce problème?

Ce dernier jette alors un coup d'oeil sur la difficulté en question, puis d'un air savant, dit à notre bambin:

— Mais, mon petit ami, c'est très facile à faire ce problème. Seulement, je le résoudrais par algèbre.

— Très bien, lui répond notre mathématicien en herbe; mais alors, serais-tu capable de me le traduire?

Impassible comme toujours

Classe de catéchisme au Préparatoire. Il s'agit du vol.

Le professeur prend feu. Il fonce sur le pupitre de Claude, et dans un effort surhumain pour monopoliser son attention par un argument "ad hominem", il lui arrache le crayon des mains:

— Que diriez-vous si je vous enlevais ce crayon? Aimeriez-vous bien cela?

Le Père pensait faire toucher du doigt tout ce qu'il y a de fâcheux pour la victime du vol frustré de son bien.

Claude, impassible, les yeux figés dans le vague morne de la complète placidité, esquisse une oeillade dans la direction de son voisin de droite:

— Pas grand'chose, Père, c'est le crayon d'Yvan.

EN PHILOSOPHIE

"Quid est philosophia?" C'est la question du jour, la grande et unique préoccupation de ces "sages" que vous voyez déambuler avec une gravité franchement platonique.

La Philosophie est une classe unique dans le cours classique. L'on y mène une vie très variée. Après une course assez pénible dans le champ aride des syllogismes, les sciences nous jettent brusquement dans le domaine des réalités sensibles. C'est un contraste frappant au début; cependant on s'y fait rapidement, et bientôt les jours volent avec une telle rapidité qu'on a grande peine à les attraper au passage.

En philosophie, toutes les facultés sont rassasiées. L'intelligence, en planant dans les hautes sphères de la métaphysique; la mémoire, en exerçant une forte gymnastique sur une série interminable de locutions à moitié barbares; la vue, en contemplant les réactions chimiques qui fusent, bouillonnent ou font explosion.

Voyez Adrien. Avec quel goût, avec quel enthousiasme il se donne au dépeçage des grenouilles. Rendu à l'étude, son coeur attendri s'épanche sur les rêveries de Lamartine et de Musset.

Dans ses lectures, Marcel démontre la puissance de ses coffres respiratoires. François n'a pas à tendre l'oreille pour en saisir les moindres nuances.

Le représentant de La Broquerie sème copieusement son esprit partout, sauf... dans les compositions. Il s'y hasarda tout de même en psychologie, vendredi dernier. Il s'en tira avec un rhume de cerveau formidable. Que voulez-vous? C'est l'influence du moral sur le physique. Ce qu'il y a de frappant chez lui, c'est sa dextérité à briser des tubes à froid. Les autres se contentent d'en faire éclater à chaud durant les expériences.

René semble avoir une tendance à la suggestibilité. Le Père n'a pas plus tôt annoncé un phénomène, que René ne l'aperçoive, ne le voie, ne le sente, même quand la réaction ne se produit pas. Quelle candide nature!

Joseph nous est revenu enjolivé de lunettes splendides, style ultra-moderne. Avec une bonne sieste de temps à autre, il se sent de taille à reprendre le temps perdu.

Le 25 novembre, c'est la Sainte-Catherine, la fête des Philos. Suivant la tradition, ils veulent fêter philosophiquement leur chère patronne. Ils s'y préparent avec une furieuse ardeur, car ils savent que sans peine l'on n'obtient rien qui vaille.

Georges RAMAEKERS,
Philosophie 1ère année.

Nos raisons de conserver notre langue

Qui s'acharne à anéantir le bien que lui donne la Providence? Quel agriculteur détruit la moisson qui lui a coûté tant de peines? L'enfant sage dissipe-t-il le patrimoine que lui a légué son père? Mais alors ce bienfait si précieux que nos ancêtres, que nos parents nous ont transmis à nous, Canadiens français, cette langue, cet héritage que nous possédons par notre naissance, combien la dédaignent, combien l'abandonnent! Vous vous scandalisez de la conduite d'un enfant prodigue, et cependant vous souffrez, vous approuvez le Canadien français qui néglige sa langue, le meilleur présent que Dieu ait pu lui donner après celui de sa religion! On ne doit voir de la part de cet homme que mollesse et lâcheté.

Ne paraissons-nous pas plus faibles que les Anglais en adoptant leur langue? Eux ne parlent pas le français; peut-être ont-ils raison; mais nous, nous avons bien tort de rejeter notre langue pour devenir de mauvais Anglais. Restons donc ce que la Providence nous a faits, c'est-à-dire, catholiques et français.

Si nous voulons conserver notre religion, conservons d'abord notre langue. "Laissez l'étranger faire un pas chez vous, dit le proverbe arabe, et il en aura bientôt fait dix". De même, laissons l'Anglais introduire sa langue chez nous, et bientôt il y aura introduit ses moeurs et sa religion. En effet, parlant la langue anglaise, vous devrez fréquenter ceux qui la parlent; par là vous subirez l'influence protestante, puisque la plupart des Anglais sont protestants. Au contraire, en conservant le français, vous aurez toujours le courage de combattre les ennemis du catholicisme.

Rester français, c'est garder ses traditions. Vous convenez tous que nos aïeux étaient sages et cependant, beaucoup raillent leurs enseignements et leurs avertissements: ceux-là sont des gens dégénérés qui ridiculisent nos ancêtres, sous prétexte qu'ils étaient scrupuleux. Non. Soyons donc sages, nous aussi, en pénétrant au fond de l'âme de nos aïeux, en restant en contact avec eux, en gardant nos traditions. "Les traditions, a dit un homme expérimenté, sont la chaîne qui relie le présent au passé".

Par ailleurs, notre langue est tout à fait logique et précise. Où trouver les pages scientifiques et apologétiques vraiment remarquables? Dans les ouvrages de langue française. S'il en est ainsi, c'est que les savants l'ont toujours préférée à cause de sa précision.

Canadiens français, aimons, oui, aimons notre langue, plus belle qu'aucune autre; chérissons-la comme une mère. Montrons-nous donc dignes de la parler en la défendant toujours. Alors notre langue subsistera, notre race canadienne-française se multipliera malgré les obstacles que nous oppose l'étranger.

Maurice CORMIER,
Belles-Lettres.

COIN DES JEUNES NATURALISTES

Si nos oiseaux ne devaient plus revenir

Le froid a fait émigrer la plupart des oiseaux qui peuplaient les alentours de nos maisons, les bois et les forêts. Ils sont partis pour des climats plus chauds. Nous sommes-nous jamais demandé ce que nous deviendrions sans ces joyeux compagnons?

Sans être prophète, on peut dire que si les oiseaux disparaissaient de notre Manitoba, les insectes se multiplieraient tellement que les arbres seraient dépouillés de leur feuillage, les plantes cesseraient de profiter et les moissons ne lèveraient plus.

Prenez la mésange du Canada, cet oiseau que les Anglais appellent le "chickadee"; lorsque vous la voyez entrer dans son nid pour nourrir ses petits, elle a dans son bec une trentaine de poux de plantes, nous assurent les savants; et ces observateurs ont compté que ce gentil petit couple faisait environ 200 voyages vers la couvée avec semblable becquée.

Voilà donc deux petits oiseaux qui détruisent plus de 5,000 insectes par jour.

Un savant a calculé que dans un espace de 8,000 milles carrés, les oiseaux ne détruisaient pas moins de 2,560,000,000 d'insectes par jour. Il s'est donné la peine de calculer ce que ce nombre considérable représentait de boisseaux d'insectes, et il assure qu'avec ces insectes on remplirait 21,000 boisseaux.

Peut-on imaginer tout le profit que nous en retirons? Cette année, pour protéger les récoltes contre les criquets (sauterelles), quelle dépense de temps, de poison il a fallu, et malgré tout que de perte pour les moissons!

Et dire que dans certaines régions les oiseaux ont tout détruit, épargnant ainsi des milliers de piastres! Si les oiseaux n'existaient pas, les mauvaises herbes envahiraient tous nos champs, priveraient les bonnes plantes de la nourriture de la terre et même les étoufferaient.

Car les semences des mauvaises herbes sont répandues partout et germeraient si les petits oiseaux n'étaient pas là pour en manger des milliers et des milliers de graines.

Aimons donc les oiseaux pour les grands services qu'ils nous rendent. Ils ne nous demandent que la liberté dans les airs.

Si nous aimons les oiseaux, nous les protégerons, nous construirons des petites maisons qui leur serviront de nids, nous les débarrasserons de leurs ennemis.

Ne l'oublions pas: les oiseaux sont nos amis; malheur à ceux qui les détruisent!

Louis-Philippe CORBEIL,
Président du Cercle Taché, C.J.N.

L'élève inappliqué

Paul ne s'applique à rien. En classe, c'est un paresseux; il aime à parler avec ses voisins, à jouer avec son crayon et sa plume. Jamais il n'écoute les explications que son professeur donne. Aussi le lendemain, arrivé en classe, il ne sait rien.

Paul n'aime pas les leçons que le maître donne parce qu'elles sont trop difficiles et trop longues. Si le professeur l'interroge, il ne sait que répondre, ne les ayant pas apprises.

Les devoirs donnés sont toujours trop longs; ils seront faits malproprement. Dans tous ses cahiers et même dans ses livres, on trouvera des taches d'encre; ses cahiers seront souvent déchirés. Le gamin aimera toujours mieux jouer et courir dans la rue avec d'autres compagnons qui lui ressemblent.

Au jeu, cet enfant fait toujours autrement que les autres, au lieu de faire ce que lui demande son capitaine.

Pauvre Paul! Peut-on se surprendre de le voir toujours à la dernière place? Il ne pourra jamais faire de progrès. Ses parents ne sont pas contents de lui; ils voudraient tant le voir réussir, le voir travailler, mais ils ne peuvent en venir à bout.

Ses amis ne l'estiment pas parce qu'il n'est pas franc, loyal avec eux.

Un tel élève regrettera trop tard d'avoir été si paresseux dans sa jeunesse et d'avoir fréquenté des compagnons qui le détournaient du travail.

Henri TETREAULT,
Eléments latins.

DU SERVICE!...

Il y avait une fois... attendez, je crois qu'ils existent encore actuellement, de braves gens qu'on nommait avec une courbette "Servants de Tables". Vous trouverez cela dans l'Histoire des histoires collégiales. Est-ce assez benêt, mais je ne me souviens pas précisément de leur généalogie. Seraient-ils descendants des serviteurs du famélique Pantagruel ou de quelque illustre société gastronomique dont les prodigieux exploits ont glissé sur les feuilles de l'Histoire comme une soupe aux huîtres dans l'estomac. Oh! le grand "peut-être!" Serions-nous assez indifférents pour laisser ces valeureux chevaliers du Macaroni et de la Crémaillère sans Histoire? Jamais! La voici.

De mon temps, ils étaient trois. Ils furent deux depuis, aujourd'hui ils sont toujours deux. Ceci pour l'Histoire! Comme lignée c'est délicieux. On ne rit pas des braves gens. Entrés en 1931 dans l'ordre des Tabliers, dont la "summa lex" est de faire la navette entre la Place du Fourneau et le champ de bataille d'Appétit, ces deux gentilshommes ont quelque affinité avec leurs prédécesseurs. Issus pour la plupart de la grande famille canadienne-française, ils auront le malheur, il y a deux ans, d'agréger un grand ladre d'Ecossais, tiré à quatre épingles dans son uniforme impeccable! Si vous voulez avoir du service, assommez mon Ecossais et presto, il se relèvera bon Canadien, capable, pour que vous ne mourriez pas d'inanition, de mettre en banqueroute le garde-manger du collège.

Vendredi midi. C'est la grosse journée. Roulement de tambour. Admirez le chariot tricycle, soupières fumantes, entrant à tout vapeur... au Réfectoire. "Plus vite, Jean", et constatez beurre, poisson, carottes à la sauce blanche, soupières et pommes de terre qui rebondissent furieusement en atterrissant sur les porte-plats, faisant rire les couverts et danser les assiettes. Disposition ordonnée... dans une célérité foudroyante capable de transformer l'esturgeon frit en chair de poule! Résignons-nous, c'est maigre. Quand le chariot est évacué, on rebrousse chemin. C'est un vrai marathon vers la cuisine. Déjà nos servants-éclairs sont revenus — gelée aux prunes, "pudding" au pain, que sais-je — le dessert, quoi, culbute sur les tables sans capoter.

Le dîner s'achève enfin dans un chahut de vaisselle, un crissement de porcelaine et dans le cliquetis des couverts qui luttent encore en tombant dans le grand plat.

Et les piles d'assiettes, me direz-vous? Etrange sensation, lorsque l'une d'elles, sous l'impulsion adverse du conducteur, penche soudain, hésite, se disloque et dégringole du chariot sur le parquet avec un vacarme de mitraille. Silence général. Soixante paires d'yeux se braquent sur les délinquants dont les joues vermillonnent. On ramasse les mortes et les blessées et on s'élance une dernière fois vers la cuisine.

Un certain biographe de l'Histoire des servants a déjà dit: "Quand on sert, on est bien servi!" C'est clair comme le soleil. Ajoutons que pour ces alertes Rhétoriciens, le Frère Bénard a sur la main, et son coeur... et ses "petits plats".

Jules-Marie DUGAS,
Rhétorique.

L'arbre précieux et la franchise

Dans une villa près d'une grande route, restait un certain Monsieur Washington. En avant de cette villa on voyait un grand jardin couvert de fleurs et rempli d'arbres de toutes sortes que le propriétaire entretenait avec soin.

Or il y avait surtout un oranger qui était cher à M. Washington. Tout le monde le savait et plusieurs venaient le complimenter.

Voici qu'un jour il donne à son fils de huit ans une hachette comme cadeau de fête. L'enfant, qui la désirait depuis longtemps, tout fier, s'enfuit aussitôt allant de ci de là et sapant tout ce qu'il rencontre, et désirant toujours bûcher davantage.

Par malheur, c'est au jardin qu'il va tout d'abord; il arrive à l'arbre précieux, il l'abat avec la joie d'un vainqueur.

Quelques heures se passent. Le père vient au jardin selon son habitude. L'arbre gît à terre. Quelle émotion! quelle rage même s'empare de lui! Le sang lui monte à la tête, il retourne à la maison. "Ah! l'ingrat, le traître, le criminel, gémissait le père, si je connaissais le coupable, je le tuerais."

L'enfant eut un frisson de terreur. Il s'éloigna. Mais bientôt, se ravisant, il revint en tremblant vers son père. "Si je ne me déclare, s'était-il dit, un autre sera accusé et payera pour moi." — "Père, père, je ne puis mentir, je suis celui qui sera tué".

Le père fut saisi, mais admirant le courage de son garçon, il l'enleva dans ses bras, l'embrassa et lui dit: "J'aimais bien cet arbre, mais j'aimerai mieux en perdre cent de cette valeur que d'avoir un fils menteur. Va, je te pardonne, sois toujours franc et loyal."

Et c'est ainsi qu'était le grand Washington lorsqu'il était enfant.

Léon BEAUDRY,
Syntaxe.

UN BRAVE...

C'était un soir de décembre; un vent glacial soufflant du nord faisait tourbillonner les flocons de neige. Que la maison était confortable, ce soir-là! Assis dans un grand fauteuil, j'écoutais avec un certain plaisir les sifflements du vent, tout en ayant l'esprit absorbé dans une lecture fort intéressante.

Soudain, le cri strident d'une sirène me fait sursauter; d'un bond je gagne la fenêtre, et au premier coup d'oeil je vois le firmament tout rougi par la lueur d'un incendie. J'appelle mon frère: "Victor! Victor!" Aussitôt, il accourt:

— Viens-tu au feu?

— Hum... As-tu songé à la tempête?

— Bah! qu'importe!

— C'est bon. Allons-y!

Nous partons. Les incendies nous fascinaient...

La conflagration est à un demi-mille, et nous ne tardons pas à arriver sur les lieux. C'est un édifice considérable, construit partie briques, partie bois, occupé aux étages supérieurs par cinq ou six familles.

Le feu, attisé par le vent, progresse rapidement; les craquements sinistres provenant de l'incendie accompagnent les cris de sirènes et le ronflement des pompes. Par-dessus tout ce bruit, on peut à peine entendre les ordres du chef. L'incendie répand une clarté presque aussi vive que le jour.

Tout à coup, une exclamation de surprise et d'horreur s'échappe de la foule, et suivant la direction des regards, j'aperçois, au cinquième étage, un enfant de huit à dix ans qui s'agite en criant: "Au secours! Au secours!" Aussitôt, un pompier se décide à braver le danger. On dresse une échelle. Tous les yeux sont rivés sur le brave qui entreprend une ascension si périlleuse... L'édifice n'est plus qu'un immense brasier, et la façade menace de s'écrouler à tout instant. Pour comble, l'enfant a disparu!... Le courageux pompier arrive à la fenêtre, et dans un acte de charité vraiment sublime, entre dans cette vaste fournaise... Dans moins d'une demi-minute, il reparaît serrant dans ses bras l'enfant évanoui. Pendant la descente, une nuée de fumée noire les enveloppe et nous fait encore craindre pour leur vie. Mais le héros descend toujours. Il n'a pas aussitôt mis pied à terre que le mur s'écroule avec fracas. Dieu soit loué! Ils sont sauvés!

L'enfant est remis à sa mère. Quelle scène poignante! Et notre brave, au milieu des acclamations de la foule, retourne à son devoir.

Quelques jours plus tard, il reçut une promotion bien méritée.

Julien MORIN,
Versification.

La complainte du linot

Oh! si tu savais comme je suis fatigué de me voir enfermé dans cette cage où tu me tiens depuis si longtemps! Je vois toujours le même entourage. Quand je regarde au dehors, je vois toujours le même ciel, le même jardin, les mêmes arbres, le même horizon. Que ma vie est triste et monotone!

Je chante parfois, c'est vrai, mais mon chant n'est pas un chant de joie comme celui des autres oiseaux; c'est un chant de tristesse. Que je serais content d'être libre! La vie serait un plaisir pour moi. Je chanterais cette fois un vrai chant d'allégresse; je voltigerais de branche en branche, je volerais avec mes semblables, je verrais du monde. Je bâtirais mon nid comme les autres, et j'aurais moi aussi ma petite famille.

La liberté serait un danger pour moi, dis-tu! Mes ailes sont encore faibles, il est vrai, mais cela est dû au manque de pratique; dans quelques jours elles seraient en bonnes conditions. Et ma nourriture, je la trouverais en abondance. Il y a des insectes en grand nombre dans les champs. Je trouverais facilement de quoi me nourrir. La rosée n'endommagera pas mes plumes. Au contraire, ce sera pour moi un doux breuvage. Cette rosée servira du reste à laver mes plumes souillées par la poussière.

Si tu me donnais la liberté, je saurais me rendre utile au laboureur. Je mangerais les insectes qui détruisent ses récoltes. Je l'encouragerais par mes chants, je mettrais une note gaie près de son habitation.

Oh! si tu me donnais la liberté, je ne t'oublierais pas non plus, ma chère maîtresse. Je reviendrais te visiter, je reviendrais souvent avec toute ma petite famille; je ne serais pas ingrat, allez.

De grâce, vite, ouvre-moi cette porte, donne-moi ma liberté et tu verras que je ne suis pas un ingrat, tu verras la reconnaissance du linot.

Charles PELISSIER,
Eléments Latins.

VOLUME XX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 23 NOVEMBRE 1932 — NUMERO 26

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.
BRUNETIERE.

LA LIBERTÉ

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.
Georges CLEMENCEAU.

NOTES DE LA SEMAINE

Le Gouvernement et le marché du blé

La révélation faite par M. Bennett que le gouvernement fédéral est intervenu sur le marché du blé pour empêcher un effondrement complet des prix a provoqué dans l'Est des commentaires plutôt défavorables. C'était à prévoir: l'antagonisme traditionnel entre les deux parties extrêmes du pays ne pouvait manquer cette occasion de se manifester.

Il n'y avait cependant rien de sensationnel dans cette révélation; on savait depuis longtemps à quoi s'en tenir dans les milieux intéressés. En somme, le gouvernement a pris une mesure qui s'imposait; ceux qui le critiquent aujourd'hui auraient sans doute été les plus ardents à lui reprocher de n'avoir pas agi, dans le cas d'un plus grand désastre. Le prix du blé baissait de jour en jour et menaçait de tomber à rien, faute de demandes sur le marché; Ottawa est venu au secours en donnant l'aide qui lui paraissait la plus naturelle dans les circonstances, en attendant des jours meilleurs. Une fois engagé dans cette voie, il n'était plus possible de reculer, et personne ne peut prévoir si le crédit du pays sortira indemne de l'aventure. Mais y avait-il d'autre moyen de faire face à la situation? Prisonnier de sa propre politique tarifaire, M. Bennett en était réduit à ce seul expédient. Ce n'est pas aux intérêts manufacturiers de l'Est, bénéficiaires de cette politique, à le lui reprocher aujourd'hui.

Le premier ministre a compris ce que représente le blé dans l'économie générale et la marche des affaires au Canada; c'est pour cela qu'il n'a pas hésité à intervenir. Lorsque la principale industrie d'un pays est en jeu, on cherche à la sauver coûte que coûte, sans se demander si c'est l'Ouest ou l'Est qui va profiter du détournement de la catastrophe.

Le vrai remède à la situation

M. Georges Bouchard, député fédéral de Kamouraska, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, auteur de *Vieilles choses, vieilles gens*, est un apôtre convaincu de la vie rurale. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il prêche la bonne parole à ses compatriotes, mais nos difficultés présentes rendent plus actuelles et plus facilement assimilables les idées qu'il préconise. La causerie qu'il donnait récemment au *Canadian Club* de Montréal a été justement remarquée.

Le véritable moyen de mettre fin à la crise et de prévenir les crises futures, assure M. Bouchard, est de réhabiliter l'agriculture et de rendre la vie rurale plus attrayante. Il ne s'agit pas là, sans doute, d'une solution aux résultats immédiats, mais on peut dire que son efficacité est d'autant plus certaine qu'elle va à la racine du mal et implique le redressement d'une mentalité.

Le monde souffre principalement d'un excès d'industrialisation qui a entraîné l'exode des campagnes vers les villes. Pour y remédier, il faut redonner aux exploitations rurales l'importance qu'elles avaient autrefois. Le cultivateur sur sa terre n'est une charge pour personne et il assume sa part des dépenses publiques; il est un élément de stabilité dans une société bouleversée. Le pays ne se porterait-il pas beaucoup mieux si nous avions cent mille fermes de plus?

La nécessité s'impose donc de restaurer la vie rurale, de lui faire produire sa pleine influence morale et économique. Pour cela, on doit s'efforcer de rendre la vie à la campagne aussi intéressante que possible. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'implanter dans les districts ruraux les moeurs, les modes et les goûts des populations urbaines. Le cultivateur doit garder sa physionomie et sa mentalité propres; il doit se sentir dans son élément, être satisfait de son sort et ne pas convoiter le sort des citadins. Autrement, il ne tardera pas à déserter le sol.

Reconnaissons que les gouvernements de nos provinces ont adopté cette politique d'attachement à la terre et s'efforcent de la faire prévaloir. C'est à elle que l'on doit maintes initiatives officielles très recommandables, comme les clubs d'élevage pour les jeunes, dont nous parlions récemment, et les cercles de couture pour dames et jeunes filles de la campagne. Pour former une mentalité rurale parmi la nouvelle génération, il est indispensable de l'initier de bonne heure aux connaissances et aux travaux de son état.

Quand on parle de rendre la vie à la campagne attrayante, il faut bien se garder de négliger la femme dont le rôle est suprême dans ce chapitre. Faciliter aux jeunes fermières la pratique des arts domestiques, ce n'est pas seulement les rendre capables d'exécuter à bon compte des travaux dont profitera la famille; c'est aussi les mettre à même de développer leur sens inné de l'esthétique et de se créer un foyer agréable pour elles-mêmes, pour leurs maris et pour leurs enfants.

Donatien FREMONT.

Les cours de M. Lucien Romier seront publiés

Grâce à la prévoyante attention de M. Henry Laureys, les cours donnés par M. Lucien Romier, en octobre dernier, à l'école des Hautes Etudes Commerciales, sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, seront réunis en volume et paraîtront vers la mi-décembre aux Editions Albert Lévesque, sous le titre de "Problèmes économiques de l'heure présente".

On se rappelle que, grâce aux soins de M. Laureys, deux sténographes ont saisi les paroles de l'éminent économiste français. C'est donc le texte complet des cours de M. Lucien Romier (que l'auteur aura d'ailleurs l'avantage de reviser), qui seront spécialement présentés au public canadien. Cette initiative peut être considérée comme une aubaine sans précédent, dont il convient de féliciter et l'Institut Scientifique Franco-Canadien, et M. Henry Laureys et M. Albert Lévesque, dont la collaboration assure au public qui n'a pas eu l'avantage de suivre les cours de M. Romier, le privilège d'en savourer les richesses dans la paix des cabinets de lecture.

Le nouvel ouvrage de M. Romier, comme ceux qui l'ont précédé d'ailleurs, est un livre de chevet. La première partie, consacrée aux méthodes économiques de l'Europe, traite de la production européenne, du nationalisme économique, du commerce européen et de l'évolution actuelle qui s'opère au sein des "vieux pays", en dépendance des problèmes économiques et sociaux de chaque Etat. La seconde partie est réservée à la crise du capitalisme. Surproduction, chômage, responsabilités du capitalisme et du socialisme, expérience russe, renouvellement des formules capitalistes, voilà quelques titres de chapitres, qui suffisent à indiquer l'intérêt passionnant que suscitera l'ouvrage de M. Romier que lanceront les Editions Albert Lévesque, le 15 décembre prochain, au prix modéré, nous assure-t-on, de $1.00 l'unité.

L'"Action Nationale"

Une nouvelle revue

En janvier prochain paraîtra, sous le nom d'"Action Nationale", une nouvelle revue mensuelle. Comme son titre l'indique, ce sera un organe de pensée et d'action au service des traditions religieuses et nationales des groupes français de l'Amérique.

Le directeur de la revue est M. Harry Bernard, directeur du "Courrier de Saint-Hyacinthe" et bien connu dans le monde des lettres. Le comité de direction se compose jusqu'ici des personnes suivantes: Pierre Homier, l'abbé Lionel Groulx, Eugène L'Heureux, Anatole Vanier, l'abbé Albert Tessier, Esdras Minville, Arthur Laurendeau, René Chaloult, Hermas Bastien, Wilfrid Guérin.

L'"Action Nationale" paraîtra par livraisons mensuelles de 72 pages. L'abonnement annuel est de $2.00, payable d'avance. On peut adresser dès maintenant son abonnement au secrétaire de la revue, M. Hermas Bastien, à la Palestre Nationale, 840, rue Cherrier, Montréal.

Vient de paraître

"Dolorès"

Roman, par HARRY BERNARD

Ce livre est à peine paru que tout le monde le proclame l'ouvrage le mieux réussi de M. Harry Bernard, lauréat du grand prix David 1932, avec "Juana, mon aimée". Cette fois encore, le romancier s'aventure, et avec un bonheur grandissant, dans le roman psychologique. Il est en cela dans la plus pure tradition française, et la plus moderne. Nul ne saurait l'en blâmer, après le succès obtenu par "Juana, mon aimée", livre qui a rallié les suffrages de tous les esprits. Les personnages de "Dolorès" sont, si l'on peut dire, plus fouillés encore, plus naturels, plus humains.

Un jeune avocat montréalais, Jacques Forest, se voit confier une mission dans les Laurentides. Il s'agit d'éclaircir une affaire de meurtre. Jacques est plein d'ambition et n'attend que l'occasion de se mettre en vedette. Est-ce enfin le jour qu'il attend? Il est fiancé à une jeune fille de Montréal, et sur le point de l'épouser. Il se rend dans le nord et, en cours de route, est forcé par un accident de demander l'hospitalité pour la nuit, dans un chalet isolé. Or, il arrive qu'une jeune fille vit seule avec des domestiques, dans ce chalet. Elle a nom Dolorès. Jacques accepte momentanément son hospitalité, puis fasciné par la beauté, la grâce de l'inconnue, retarde de jour en jour son départ et finalement s'éprend, presque à son insu, de son hôtesse. C'est là qu'entre en jeu la subtilité psychologique de l'auteur. Jacques succombera-t-il au charme de Dolorès, abandonnant sa fiancée, ou retournera-t-il à celle-ci?

M. Bernard a traité avec beaucoup de tact cette intrigue, ingénieuse et passionnante à la fois, qu'il a située dans le cadre sauvage des forêts du nord québecois. Bien plus, ce romancier, qui connaît parfaitement les flore et faune de son pays, a su donner à son ouvrage un intérêt scientifique qu'on chercherait en vain dans les ouvrages du même genre. En sa compagnie, le lecteur prendra grand plaisir à connaître la forêt et ses habitants, les lacs du nord et leurs paysages de féerie, la montagne et le charme qu'elle exerce.

"Dolorès", roman de 225 pages, vient de paraître aux Editions Albert Lévesque, 1735, rue Saint-Denis, Montréal. Il est en vente, au prix de $1.00 l'unité, chez l'éditeur et dans toutes les librairies assorties.

Le cabinet von-Papen a démissionné

Berlin. — Le cabinet von Papen tout entier a démissionné et le président von Hindenburg a accepté la démission.

On mentionne particulièrement M. Heinrich Schnee comme successeur probable de M. von Papen. M. Schnee a récemment démissionné du parti populiste après avoir déclaré qu'il fallait permettre aux nationaux socialistes de participer au gouvernement. Membre de la commission Lytton, il est récemment revenu de Mandchourie. Il faisait partie du service colonial avant la guerre.

LE CAP, Afrique-Sud. — A partir du 15 janvier 1923, les pièces d'argent du Royaume-Uni ne seront pas reconnues comme monnaie légale dans l'Union de l'Afrique-Sud.

Alliance Française

Madame de Pompadour et son temps

La célèbre favorite de Louis XV n'a pas laissé dans l'histoire un nom très en faveur et ce jugement sévère est sans doute mérité lorsque l'on considère son rôle politique néfaste. Cependant, des écrivains modernes, et en particulier Pierre de Nolhac, dégagés des passions et des préjugés de l'époque, ont pu la réhabiliter dans une certaine mesure. C'est cette note plus juste et plus humaine que nous a donnée la causerie de Mme C. Minvielle. La conférencière a traité avec tact et délicatesse ce sujet plein d'écueils, laissant de côté son aspect politique pour s'en tenir surtout à la vie de la femme.

Au Canada, le nom de la Pompadour évoque la phase la plus douloureuse de l'histoire du pays et la fin du régime français. Ce fut un peu sa faute, mais pas autant que l'ont dit les historiens, si la France laissa échapper la belle colonie.

Jeanne-Antoinette Poisson était née belle, douce, intelligente. Sous une direction sage et éclairée, elle fût devenue certainement une femme d'élite et d'une conduite irréprochable. Dès l'âge de huit ans, c'était une enfant délicieuse qui exerçait déjà une attraction irrésistible. Elle fut placée chez les Ursulines, où elle avait deux tantes religieuses, et n'y resta que fort peu de temps.

Son père était un homme fruste, mais très intelligent. Agent des financiers Pâris, il fut compromis dans des affaires de vivres et dut s'exiler en Allemagne. Sa mère, inférieure au point de vue moral, était très belle, d'esprit très fin et très ambitieuse. Elle voulut faire pour sa fille ce qu'elle n'avait pu réaliser elle-même. Une cartomancienne, consultée sur l'avenir de l'enfant, prédit qu'elle serait "presque reine". Ce fut sa perte. Elle reçut une éducation soignée, en rapport avec sa destinée future, mais sans aucune formation morale.

Mariée jeune à M. d'Etioles, homme fort riche, elle fut l'une des femmes les plus comblées de France. Son salon était fréquenté par tous les beaux esprits du temps, y compris Voltaire qui l'appelait "la divine d'Etioles". Ayant toujours présente à l'esprit la prédiction de la cartomancienne, elle fit de son mieux pour en hâter la réalisation et y réussit.

On lui acheta le titre de marquise de Pompadour et la vieille comtesse de Conti, qui était cousue de dettes, accepta, moyennant finances, de la présenter à leurs Majestés. Elle se montra toujours très déférente pour la reine, qui lui en manifesta beaucoup de gratitude. Elle ne disait de mal de personne et ne souffrait pas qu'on en dit devant elle. Elle ne rougit jamais de ses origines. Très dévouée à sa famille, elle ne la favorisait pas cependant au détriment de la justice.

Son grand souci, l'objet de toutes ses préoccupations fut de garder le coeur de Louis XV en imaginant tous les divertissements possibles et fort coûteux pour le distraire et l'amuser. Elle ruina le trésor par de fastueuses constructions qui toutes, il est vrai, revinrent au roi après sa mort. On lui doit l'Ecole Militaire, la Manufacture de porcelaine de Sèvres et la rénovation de celle des Gobelins.

Mme de Pompadour fut-elle heureuse? Elle eut un grand nombre d'ennemis qui ne lui pardonnèrent jamais ses origines bourgeoises. D'une santé délicate, toute sa vie ne fut qu'un long travail pour amuser un roi égoïste, maussade et ennuyé. Elle mourut à 44 ans. Quand tout espoir fut perdu, elle fit venir un prêtre et eut le courage de se lever et de s'habiller pour le recevoir. Après avoir reçu l'extrême-onction, elle lui dit: "Monsieur le curé, attendez-moi, nous partirons ensemble." Elle s'éteignit n'emportant, comme prix de son attachement, que quelques larmes royales.

La soirée était présidée par M. le professeur W.-F. Osborne qui a présenté et remercié la conférencière. Mlle Hunter, au piano, a fait les frais du programme musical.

FANTASIO.

S. S. Pie XI reçoit Mgr Villeneuve

Cité Vaticane. — Le Souverain Pontife a accordé une audience particulière à Mgr Villeneuve, archevêque de Québec.

On prévoit que Mgr Villeneuve sera fait cardinal au prochain consistoire, dont la date n'est pas encore annoncée.

Sa Sainteté a conversé 25 minutes avec Mgr Villeneuve. Elle a manifesté un profond intérêt pour les questions canadiennes.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Sainte-Anne-des-Chênes

$10.00: RR. PP. Rédemptoristes.

$5.00: RR. SS. Grises.

$3.00: Enfants de Marie.

$2.00: Cadets du Sacré-Coeur, A.C.J.C.

$1.00: Raymond Magnan, Joseph Charrière, I. Côté, Nap. Dufresne, John Finnigan, Joseph Dufresne, Conrad Gauthier, F. Tétreault, F. Tougas, Ed. Desautels, Donald Gunn, H. Tardif, U. Trudeau, E. Desorcy, Armand Laurin, Joseph Smith, Ant. Desautels, L. Tougas; Mmes D. Langill, Ant. Roque, A. Boucher; quatre anonymes.

75 sous: François Mahé, A. Dubois.

50 sous: Louis Perron, J.-M. Bohémier, R. Pelland, A. Pelland, Art. Tougas, E. Laurin, Désiré Magnan, J.-B. Desautels, Ubald Desautels, A.-J. Stewart, Joseph Girard, Alc. Delorme, Félix Roque, Léo Tougas, V.-F. Desrosiers, Ed. Smith, père, Ed. Smith, fils, B. Jodoin, Alf. Smith, Emilien Daignault; Mlles B. Perron, Emma Dumaine; Mmes D. Dion, P. Perrin.

40 sous: Mme Ed. Smith.

35 sous: N. Finnigan, J.-B. Bonin.

30 sous: Adam Heim, Anonymes.

25 sous: Fred Ducharme, R. Côté, L. Demers, Jos. Finnigan, Joseph Bédard, Geo. Ricard, A. Bériault, Eug. Perron, M. Duguay, E. Fiola, R. Magnan, Omer Tougas, H. Boisjoli, T. Pattyn, O. Tétreault, E. de Coninck, Er. Duguay, H. Desautels, Alp. Prairie, Alex. Vandal, Jos. Champagne, Ant. Paillé, Hervé Legacé, Art. Laurin, André Grouette, R. Vandal, G. Bérard; Mmes A. de Montigny et O. de Montigny; Donat Nolin, P. Duhamel, Joachim Nolin, O. Blanchette, J. Laurin, Art. Blanchette, Oct. Rémillard, Mag. Desrosiers, James Owens, J. Fillion, A. Hébert, Joseph Neault, Alfred Bernier, F. Bériault, Moïse Champagne, Ed. Fréchette, O. Duguay, Henri Smith, Alb. Goudreau, Alex. Bohémier, D. Hupé, Art. Vincent, El. Blanchette, Ant. Savoie, O. Proulx, A. Desjarlais, Fred Savoie, Isidore Hébert, Jos. Hupé.

15 sous: Armand Desautels, Willie Benoit, Anonyme.

10 sous: Pierre Vandal, Jos. Nolin, Ernest Fiola, L.-P. Mainville, Patrice Proulx, A. Tauffenback, Léo Harrison.

Total: $76.85.

Lorette

Percepteurs: MM. Alph. Grégoire, J. Manaigre, J. Desmarais, L. Desmarais; Mlles C. Marcoux, Y. Gendron, D. Saltel, E. Cournoyer, Anna Dufresne.

$5.00: M. l'abbé Saint-Amant, RR. SS. Saint-Joseph, Dr Royal.

$3.00: Alphonse Grégoire.

$2.00: Mlles C. Gendron et Y. Gendron.

$1.00: Jos. Therrien, Marcien Arpin, Med. Gendron, Alf. Lagimodière, Mme A. Gauthier; E. Gauthier, H. Bissonnette, Art. Laurin, Alex. Laurin, Léon Laurin, O. Ferland, Mme O. Dubuc; G. Henri, Mme V. McDougall; Léon Marcoux, Mme Al. Marcoux; Arm. Marcoux, Art. Turcot, Rosaire Arpin, M. Jeanson, Frs Grégoire, Mlle Yvonne Péru, Mme G. Manaigre; Japhet Manaigre, Alf. Manaigre, Michel Lagimodière.

75 sous: Mlle Adrienne Grégoire; Vital Brunelle.

50 sous: Ildège Landry, U. Desorcy, Lucienne Grégoire, Joséphine Grégoire, Marie Sakaluk, Rosaire Manaigre, Osman Desorcy, Ed. Richard, S. Ferland, W. McDougall, Olier Trudeau, Victor Trudeau, Rosa Trudeau, Fr. Desmarais, H. Laurin, Jos. Manaigre, S. Mireault, Raymond Jeanson, F. Chaput, Geo. Roy, V. Dufresne, Alcide Gauthier, René Gendron, D. Levasseur, V. Arpin.

25 sous: S. Neault, Léo. Dufresne, F. Adolphe, Ildas Dugas, Maxime Landry, Joseph Lanthier, Ant. Mondor, J. Frappier, J.-B. Grégoire, Alb. Desrosiers, Eug. Cournoyer, Sam Katz, Ant. Poirier, F. Grossman, W. Hippenstell, Emile Poirier, R. Cournoyer, Mme A. Dumaine; Art. Goulet, G. Bisio, T. Ross, G. Marcoux, H. Therrien, Urbain Marcoux, P. Collarini.

20 sous: R. Gilbert, G. Perfumo, Thérèse Grégoire.

15 sous: Cécile Grégoire.

2 sous: François Mondor.

Total: $69.02.

Sainte-Agathe

$15.00: M. l'abbé Elie-B. Rocan.

$5.00: RR. SS. de Jésus Marie, M. l'abbé G. Dubuc.

$3.00: Félix-D. Lemoine, Léo Péloquin.

$2.00: Dr R Roy, Théobald Joyal, Albéric Lemoine, Arthur Lemoine.

$1.50: Louis Toupin, Donat Joyal.

$1.75: Théophile Joyal.

$1.00: Adolphe Lemoine, Ignace Dumesnil, Siméon Garet, Eug. Bilodeau, Mme Joseph Lemoine; Signard Beaudoin, Joseph Lemoine, Stan. Toupin, Pierre Beaudoin, Edgar Lemoine, Béatrice Lemoine, Onésime Gauthier, Célévenne Robert, Adolphe Saint-Onge, Fortunat Gratton; Mmes Pierre Lemoine, Edphat Dorge, Ferdinand Gauthier, Irénée Brodeur, Philippe Gauthier, Samuel Guertin, Alex. Brémault, Adonias Alarie, Gabriel Lemoine, Albert Lambert, Arthur Péloquin, Joseph Saint-Onge, Pierre Gauthier, Aldéric Saint-Onge, Félix Lemoine, Cornelius Connelly, Ferdinand Gratton; une paroissienne.

$1.25: Mlle Evangéline Lapointe.

75 sous: Aimé Courcelles.

50 sous: André Brodeur, Lucien Bourassa, Joseph Joyal, Albéa Dorge, Georges Nolette, Euclide Olivier, Tancrède Gauthier, Geo. Péloquin, Arthur Fontaine, Pacifique Courcelles, Octave Gauthier, Amédée Alarie, Ald. Pilon, Fidélia Saint-Onge, Mathieu Lemoine, Louis-D. Nolette, Marcel Bhémault, Joseph Lapointe, Geo. Schebert, J.-B. Tucker, Martial Fenez, Robert Begley, Lucien Noury, Joseph Daoust, Joseph Joyal, Isidore Lemoine, Stan. Fontaine, David Fontaine, Josaphat Dorge, Arthur Lapalisse, John Oulmet, Mme Eudore Olivier.

35 sous: Mme Ernest Joyal.

25 sous: Albert Péloquin, Lévis Courcelles, Ern. Bourbonnière, Léo Olivier, David Dorge, Antonio Lemoine, Anonyme, Donat Péloquin, J.-Art. Gratton, Alph. Péloquin, Alfred Oulmet, Henri Oulmet, L.-Ed. Dumesnil, Frs Pallard, Alfreda Dorge, René Wery, Arthur Rochon, Anonyme, Frs Sorin, Stan. Rzonça, Omer Joyal, fils, Arthur Joyal, Mme H. Robert, Paul Aubry, Auguste Brémault, Amédée Gratton.

15 sous: Denis Dumesnil.

10 sous: Albert Garet.

Total: $105.85.

Saint-Claude

$5.00: R. P. Radaz, Arthur Jobin, Mme Charles Arbez.

$1.00: Edmond Lapointe, René Bazin, Alph. Goulet, Louis Lacroix, Toussaint Major, Ed. Jobin, Louis Bellec, Mlle M.-A. Désorcy, Paul Lacroix, Emile Jobin, J. Mercier, Jacques Leroux, Mlle Barnabé, Pierre Arbez, Geo. Chappelaz, Joseph Bazin, Louis Arbez, Aug. Rey, Joseph Philippe, Antoine Jacques, Pierre Arbez, Joseph Arbez, Auguste Dansereau, Ant. Chappellaz, Charles de Molissac, S. Gélinas, Jean Martin.

75 sous: Josephp Allec.

50 sous: Félix Roydor, Alcide Furet, Gaston Rébiffé, Arthur Pachet, L. Boille, Mme Robart, Noé Goulet, Joseph Chappellaz, Louis Chèze, Joseph Lambert, Antony Rey, Rodolphe Gendre, Albert Rey, Jacques Leroux, Anonyme, Damase Derguin, M. Divonne.

30 sous: Alfred Binne.

25 sous: Mme G. Trémorin, Pierre Lecunff, Robert Pignas, Anonyme, E. Allegret, Mlle Dondo, J. Kervinio, Joseph Leroux, Jean Magne, Yves Leroux, Anonyme, Frs Chappellaz, Camille Picton, Julien Leroux, Fr. Dubois, Mme R. Bazin, Mme Fr. Philippe, Math. Le Devechet.

15 sous: J. Gauthier, M. Normandeau.

10 sous: Mme Alfred Bernard, Mme Joseph Goulet, Mlle Furet.

5 sous: C. Gauthier.

Total: $56.90.

Un consortium économique en Europe

Paris. — Raymond Patenôtre, sous-secrétaire de l'Economie Nationale, a fait connaître la formation d'une association tripartite économique entre la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne dans un but de réhabilitation de l'Europe. On se propose d'abord d'offrir un prêt de 17,000,000,000 de francs (environ $680,000,000) pour l'électrification des chemins de fer en Pologne, Roumanie, Mésopotamie, Portugal. La France et la Grande-Bretagne contribueraient chacune pour 40 pour cent à ce prêt et l'Allemagne porterait le reste, soit 20 pour cent.

SAINT-BONIFACE

Les élections municipales

Les élections municipales ont été chaudement contestées cette année. Frank-R. Dowse est sorti victorieux de la lutte pour la mairie avec une majorité de 6 sur Geo.-C. McLean. Celui-ci a demandé un recomptage qui sera fait ces jours-ci. Le troisième candidat, W.-H. Walsh, a également fait très bonne figure. Jusqu'au dernier moment du dépouillement, le résultat est demeuré très incertain. Voici le vote détaillé:

	Dowse	Mac-Lean	Walsh
Poll 1 (A-Z)	112	172	156
Poll 2 (A-K)	50	107	78
Poll 2 (L-Z.	49	134	105
Poll 3 (A-F)	77	178	160
Poll 3 (G-M)	59	111	156
Poll 3 (N-Z)	77	120	152
Poll 4 (A-F)	166	106	70
Poll 4 (G-M)	244	103	82
Poll 4 (N-Z)	177	92	71
Poll 5 (A-Z)	345	227	66
	1,356	1,350	1,096

Pour l'élection des échevins, les majorités ont été également faibles, sauf dans le quartier 5, où C.-A.-L. Murchison a été réélu avec une majorité de 229 sur A.-F. McKinnon. Dans le même quartier, J. Gault a été élu pour le terme d'un an par une majorité de 127 sur T.-J. Unkauf.

Quartier 1: J. Irwin, candidat du parti ouvrier indépendant, succède à l'échevin sortant A. Vanelslander. Irwin, 234; Wynant, 127; Vanelslander, 127. Majorité pour Irwin, 116.

Quartier 2: J.-B.-T. Hébert obtient une majorité de 208 sur G. Dumouchel, candidat de la Ligue Civique. Hébert, 399; Dumouchel, 191.

Quartier 3: Henri d'Eschambault est réélu par une majorité de 41 voix sur S. Nault, 570 contre 529.

Quartier 4: W. Leslie l'emporte par une majorité de 219 sur R. Macrorie. L'autre candidat, F. Besant, n'obtient que 174 voix.

Commissions scolaires

A la Commission scolaire de Saint-Boniface, les trois membres sortants sont réélus: J.-A. Pronovault, 835; J.-A. Pambrun, 817; S.-J. Dussault, 790. Les autres candidats ont obtenu: Piché, 609; Haughey, 408.

A la Commission scolaire de Norwood, les élus sont: W.-J. McKeand, 1,005; C.-F. Long, 917; Allen, 882.

M. le juge Prud'homme a 79 ans

L'hon. juge L.-A. Prud'homme fêtait lundi dernier son 79e anniversaire de naissance. Né à Saint-Urbain, P. Q., le 21 novembre 1853, il vint à Saint-Boniface en 1880. Après avoir été député pendant trois ans, il fut nommé juge de comté en 1885, poste qu'il occupa pendant quarante ans, jusqu'au moment de sa retraite en 1925.

Président de la Société Historique de Saint-Boniface, membre de la Société Royale du Canada, M. le juge Prud'homme est l'auteur de maints travaux historiques sur l'Ouest. Il y a quelques semaines, nous recevions sa dernière monographie, consacrée à Gabril Lafournaise, dit Laboucane.

Décédé



M. JOSEPH PELLETIER, dont les funérailles ont eu lieu vendredi

Mort et funérailles de M. Joseph Pelletier

M. Joseph Pelletier, de la rue de la Morénie, bien connu dans notre ville, est mort la semaine dernière à l'hôpital, après quelques jours de maladie. Sa mort a vivement attristé notre population. Elle a créé un grand deuil au sein de sa famille et chez ses nombreux amis.

M. Joseph Pelletier était né à Saint-Boniface il y a 42 ans, fils d'Alphonse Pelletier et de Lucien Lagimodière, descendante du fameux coureur des bois et de la première Canadienne de l'Ouest. M. Pelletier était employé au "Grain Exchange" depuis 20 ans. Ses qualités d'honnêteté et de travail l'avaient conduit loin. Il était devenu assistant-surintendant de la North Star Grain. A ce poste important, il jouissait de la confiance et de l'amitié de tous, employés ou patrons.

M. Pelletier avait épousé Donalda Fréchette, de Saint-Pierre, qui lui survit avec un courage digne d'admiration. Il laisse sept enfants, dont un tout jeune encore. Le défunt laisse en plus sa mère et un frère, Roméo, bien connu à Saint-Boniface, ainsi qu'une soeur, Virginie. La famille en deuil a été l'objet de grandes sympathies.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale vendredi matin, à 10 h., au sein d'un grand concours d'amis et de parents. Le deuil était conduit par M. Roméo Pelletier et les autres membres de la famille, ainsi que les oncles du regretté défunt.

Un très grand nombre de personnes de toutes les conditions étaient présentes, montrant dans quelle estime l'on tenait le défunt et sa famille. Le service a été chanté par Mgr Jubinville, assisté de MM. les abbés Brunet et Brodeur.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil, particulièrement à la veuve et aux petits enfants.

Au Juniorat

A l'occasion du 25me anniversaire d'ordination socerdotale du Rév. Père Provincial, les Junioristes présenteront, le 6 décembre, à 8 h., un drame de Botrel, "Chantepie".

Botrel a dépeint, en traits inimitables et bien saisissants l'âme bretonne, non seulement dans ses chansons, mais en des drames aussi remarquables. Par certains côtés, son théâtre ressemble à celui de Le Roy Villars, mais il garde une originalité de bon aloi. Il aime à faire planer une note mystérieuse dans ses pièces. "Chantepie", en particulier, tiré de la légende de la "Femme blanche des marais", de Paul Féval, est rempli de situations critiques où l'intervention protectrice de l'aieule de Malestroit arrive à temps.

L'action se passe au XVIe siècle, lors de la guerre religieuse. La foi solide et quelque peu démonstrative des paysans bretons ressort encore davantage au contraste de l'impiété des soldats calvinistes.

Avec pareil drame comme pieu de résistance le programme de cette soirée, agrémenté, en plus, de musique fournie et par la Sinfonietta et par le choeur des Junioristes, promet de donner pour la valeur du billet, 35 sous, même par ces temps de dépression.

Mort de M. Narcisse Daignault

M. Narcisse Daignault, l'un des pionniers du Manitoba, est décédé la semaine dernière à l'âge de 87 ans. Il était né à Saint-Philippe, P. Q., Il était venu au Manitoba il y a 54 ans et s'était établi sur une ferme à Saint-François-Xavier. Il y a une douzaine d'années, il quittait Saint-François-Xavier pour venir demeurer à Saint-Boniface, chez son fils Josaphat. Trois fils lui survivent: Josaphat, Honorius, secrétaire de l'Association d'Education et président de la Saint-Jean-Baptiste, et Emilien, de Sainte-Anne. En plus, quatre filles: Mmes Lane, de Saint-Boniface; O. Manaigre, de Lorette; Richard, de St. James, et une religieuse, Soeur Marie-Louise, de Montréal.

Les funérailles et la sépulture ont eu lieu à Saint-François-Xavier vendredi matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille en deuil et particulièrement à M. J.-Honorius Daignault, le dévoué secrétaire de l'Association d'Education.

Grand concours de bridge

Grand concours de bridge "Elimination", pour hommes seulement, sous les auspices du Cercle Ouvrier Saint-Joseph, à l'Académie Provencher, à partir du 11 décembre. Prix d'entrée, 25 sous. Procurez-vous vos billets: Pharmacie Préfontaine, Librairie Kéroack ou Pharmacie Leclerc. Donnez vos noms avant le 5 décembre.

Une soirée des dames au Cercle Ouvrier

Beau succès remporté dimanche à la soirée des dames du Cercle Ouvrier. Il était entendu que ce soir-là les hommes gardaient la maison et donnaient à leurs épouses l'avantage de se délasser. Celles-ci surent profiter de l'aubaine: la salle était comble.

Après quelques mots de bienvenue de M. Jodoin, lequel annonce chaque numéro du programme avec l'humour qu'on lui connait, Miles Denise Guyot et Lucienne Bouchard jouent un duo de piano. Mlle Marie Boivin chante ensuite avec goût deux pièces française et anglaise, accompagnée au piano par Mlle Cécile Toupin.

M. l'aumônier explique brièvement le but de cette soirée instructive et récréative: grouper les dames et les jeunes filles de Saint-Boniface, leur permettre de se connaitre, leur fournir l'occasion de se dévouer, de faire oeuvre de charité chrétienne et sociale. Si l'on se montre favorable à cette initiative, on renouvellera le plaisir de ce soir en s'efforçant de faire mieux encore, si la chose est possible. M. l'aumônier présente ensuite la conférencière, Mme W. Raymond.

Avec tout le talent qu'on lui connait, sachant à propos agrémenter sa causerie d'anecdotes vécues qui dérident l'auditoire, Mme Raymond nous parle de ces trois vertus familiales,—bonne humeur, politesse et confiance,—si essentielles au bonheur du foyer. La bonne humeur rend la mère aimable, douce, accueillante et pleine d'une inépuisable indulgence pour ses enfants. La politesse, qui fait germer la délicatesse de sentiments, est une habitude à inculquer à nos petits dès les premières années. Mais la meilleure leçon que les parents puissent donner, n'est-ce pas d'en suivre eux-mêmes ouvertement tous les préceptes? Et la conférencière développe certains points de courtoisie par lesquels l'homme témoigne déférence et respect envers son épouse en particulier et son prochain en général. La confiance cimente la douce intimité qui doit exister entre la mère et l'enfant. Sans elle, pas de bonheur familial, la petite âme incomprise se ferme. Comprendre son enfant n'est pas l'approuver en tout; il faut savoir signaler les torts sans aigreur, sans vivacité. Voilà, faiblement résumée, la substance de l'intéressante causerie de Mme Raymond que nous espérons entendre de nouveau bientôt.

M. l'aumônier et M. Jodoin remercient la conférencière. Et le programme se poursuit. Deux airs de la "Mascotte", chantés par Mlle Ida Phaneuf et M. Lucien Daoust, d'une façon délicieuse. Nous avons ensuite le plaisir d'entendre Miles Guyot et Bouchard dans un autre duo de piano savamment exécuté. La jeune Marguerite Masson déclame gentiment "La ponctuation amusante" et la "Création du monde".

Une saynète très amusante, "Les quatre navets", nous est donnée par Miles Ida Phaneuf et Aimette Prénovault. Le président du Cercle, M. Ulric Lambert, remercie l'auditoire en des mots bien sentis. Le prix de présence est gagné par Mlle Alice Hogue. Le chant "O Canada" termine cette charmante soirée, dont une bonne part du succès revient à Mlle Yvonne Thibault, organisatrice de la partie musicale et récréative.

Nos félicitations au Cercle Ouvrier pour cette heureuse initiative. Toutes les dames et jeunes filles de Saint-Boniface souhaitent de tout coeur qu'elle se continue.

Cercle Paroissial

Le Cercle Paroissial de la Cathédrale aura sa partie de cartes le jeudi 1er décembre, dans la salle de l'Académie Provencher. On y jouera le bridge et le whist. Bienvenue à tous. La partie commencera à 8 h. précises.

Au Club Kiwanis

M. Henri d'Eschambault a été élu président du Club Kiwanis pour le terme 1933 aux élections du club qui eurent lieu au lunch de jeudi dernier. M. P. Quinn, le gérant de la brasserie Kiewel, en devient le vice-président.

A l'O.J².C.

Répondant à l'appel du R. P. Schelpe, S.J., lors de la retraite, les jeunes se rendirent en masse à l'assemblée mensuelle de l'O.J2.C. Mgr Jubinville veut bien nous honorer encore une fois de sa présence.

M. le président ouvre l'assemblée par quelques paroles de bienvenue, et se dit heureux de constater une assistance si édifiante avec le début de notre deuxième année d'existence. Magnifique, jeunes gens, votre enthousiasme et votre détermination augurent pour le mieux.

Le R. P. Schelpe donne une magnifique causerie intitulée "Au fond d'un verre". Captivés par l'entretien intéressant du conférencier, les jeunes gens apprirent ce soir-là les terribles dégâts causés par l'alcool. Le conférencier, lisant plusieurs extraits de volumes documentés traitant de l'alcoolisme, sut mettre à la portée de tous le rôle néfaste que joue l'alcool sur le nombre des malheureux qui remplissent aujourd'hui les hôpitaux et les maisons d'aliénés.

M. J. Poitras, choisi pour remercier le conférencier, se charge de cette fonction avec maitrise.

Le Dr H. Guyot répond aux questions soumises à la "Boite aux Questions" et nous fournit une mine de renseignements utiles.

Mgr Jubinville encourage tous les membres à travailler ensemble à l'avancement de notre Organisation. Il insiste particulièrement sur le bon exemple que nous, les jeunes gens, devons donner dans la paroisse.

Les discussions de l'assemblée révèlent beaucoup d'entrain et d'enthousiasme chez les membres.

M. C.-E. Huot propose des noms de jeunes gens afin d'organiser l'excellente oeuvre de la perception de l'Association d'Education parmi les membres. Suit une proposition de M. L. Daoust d'intéresser les jeunes de l'O.J2.C. à la chorale de la cathédrale. Sous la direction de M. U. Bélanger, l'O.J2.C. formera une chorale qui chantera tous les premiers dimanches de chaque mois à la messe de 7 h. 30.

Sur proposition de M. Painchaud, l'assemblée vote des sympathies à Mgr Jubinville à l'occasion de la mort de sa soeur.

Suit la rafle gratuite toujours si anxieusement attendue. MM. Neyron et Cyr sont les heureux gagnants de deux boites de cigarettes.

Le Coin des Enfants

JOYEUSE FÊTE !

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

24 novembre

Richard Desrochers, Mariapolis, 14 ans.

Gilbert Garand, Dunrea.

25 novembre

Cécile Lesage, Saint-Léon.

Eliane Verreault, Saint-Norbert, 11 ans.

26 novembre

Hélène Montagnon, Notre-Dame-de-Lourdes.

Louise Saltel, Sainte-Geneviève.

Louis Saltel, Sainte-Geneviève.

Cécile Payette, Saint-Léon 13 ans.

27 novembre

Marguerite Boulet, Dunrea, 10 ans

Tom Houston, Saint-François-Xavier.

Rosaire Laplante, Woodridge.

Lucien Savard, La Broquerie.

28 novembre

A. Ferrier, Académie Provencher, Saint-Boniface, 12 ans.

29 novembre

May Savard, La Broquerie.

Simone Bockstael, Saint-Adolphe.

Cécile Carrière, La Broquerie.

Marie-Ange Carrière, La Broquerie.

Cécile Cardinal, école Saint-Louis A, Cardinal, 9 ans.

30 novembre

Léon Laramée, Marquette.

Dolphis Bisson, La Broquerie.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand

UN PETIT MOT...

Vos jolies lignes me disent mille douces choses dont je vous remercie, chers enfants. Je les parcours avec un intérêt toujours renouvelé et suis bien chagrine lorsqu'elles se font rares. Ici, ne l'oubliez pas, on crie, on rit, on bavarde à son aise... Mère-Grand ne fait jamais "Chut!" Quand vous reviendrez de vos joyeuses promenades en traineaux ou de vos glissades féeriques, pensez donc à notre petit "Coin" et apportez-moi la joie de vos belles joues roses et de votre franche gaieté.

Mon grand désir serait de connaître tous les enfants qui mettent tant de vie en notre page. Cela viendra sans doute un jour... En attendant, merci à tous ceux qui me lancent de si pressantes invitations.

Eh bien! je vous en veux, ma petite Flore, de ne m'avoir pas téléphoné! Je me suis rendue à l'hôpital de Saint-Boniface: pas de petite-fille! Où étiez-vous donc? Prenez bien garde de récidiver! Je me réjouis de vous savoir mieux.

Merci à ma gentille petite Rolande pour le joli album. Nos petits amis du Sanatorium en seront bien heureux. Je transcris à leur intention cette phrase de votre lettre: "Je leur envoie à chacun une image pour atténuer un peu leurs souffrances. Le petit Jésus qu'il y a sur la plupart d'entre elles saura mieux que moi leur aider. Il sera mon petit messager bien fidèle." Et vous, chère mignonne, comment va votre santé? Le mieux se continue-t-il? Tenez-moi au courant.

Mon petit ami, Marc Brémaud, est-il de retour à l'école? Il est si ennuyeux d'être immobilisé quand on se sent plein de vie et que l'on a l'ambition de bien réussir en classe.

Douze étoiles, Jeanne d'Arc? C'est à faire pâlir celles du firmament! Mes compliments! J'ai bien hâte d'entendre ces gros secrets "qui ne s'écrivent pas, mais qui se disent dans l'oreille".

Je souhaite que ces cinq semaines passent bien vite et ramènent ma petite Irène auprès de sa maman... guérie.

Et les petits pauvres? Y songez-vous, mes chéris? Beaucoup d'enfants ne sont pas assez chaudement vêtus pour aller à l'école! Ces chers petits n'auront aucune gâterie à Noël! Quelle tristesse, n'est-ce pas? Aidez-moi à faire sourire quelques enfants moins choyés que vous. Poupées habillées par vos soins, bas, gilets tricotés, voiturettes, jouets confectionnés par les petits garçons, quelques sous pour acheter des bonbons, nous acceptons tout avec reconnaissance. Nous avons aussi besoin de petits objets pour orner l'arbre de Noël d'une école pauvre. Puis-je compter sur vous?

Vite, à l'ouvrage, et merci!

Marcel Boulet, école Saint-Félix, Dunrea; Yves Emond, école Saint-Joachim, La Broquerie; Hortense Lemieux, Marie-Anna Labossière, Rose-Alma Grenier, Mélina Payette, Flore Martel, Georgina Major, Couvent de Saint-Léon; Jeanne d'Arc de Moissac, Céline Godin, Yolande Millier, Juliette Ouimet, Irène Champagne, Marie-Antoinette Gousseau, Solange Benjamin, Renée Lemire, Bernadette..., Eliane Verreault, Winnifred Verry, Martha Van Eslander, Dora Ouimet, Yolande Kenny, Kathleen Carrabre, Yvonne Ferland, Stella Zémla, Kathleen Verry, Annette Carrière, Madeleine Leclaire, Irène Firmin, Antônia Girouard, Béatrice Champagne, Couvent de Saint-Norbert.

MERE-GRAND.

Note: N'oubliez pas de lire le "Coin des Jeunes Naturalistes" dans la Page du Collège.

Concours d'octobre

Les résultats du Concours d'Octobre paraîtront dans le prochain numéro.

Conte

LE CHIEN DE MONTARGIS

(Suite et fin)

Richard Macaire pensait en être quitte pour cette alerte. Il se trompait. Le chien, échappant à la surveillance des valets royaux, le relança une seconde fois jusque dans l'antichambre de Charles V, où il était pourtant perdu parmi une foule de seigneurs.

Déjà on jasait.

L'attitude de l'assassin, son embarras visible, la crainte que lui inspirait ce lévrier, tout contribuait à engendrer le soupçon.

Charles V était clairvoyant. Il fit comparaître le chevalier devant lui et l'interrogea sur la disparition d'Aubry de Montdidier.

Posée à brûle-pourpoint, la question ne laissa pas de démonter le coupable. Mais il se ressaisit et nia obstinément toute ingérence dans cette ténébreuse affaire.

— Prenez garde, Macaire, fit fermement le monarque. La justice n'est pas aussi aveugle qu'on le croit. Etes-vous prêt à braver celle de Dieu?

— Je la respecte, Sire, mais je ne la redoute pas, eut le cynisme de répondre le gredin.

— C'est ce que nous verrons. Et, puisqu'il en est ainsi, j'ordonne que vous affrontiez votre accusateur en combat singulier.

— Mon accusateur, Sire?...

— Oui, le chien d'Aubry. Il a une façon à lui de proclamer votre culpabilité que personne ne peut tenir pour nulle et non avenue. Donc, si le bon droit est de votre côté, prouvez-le en le vainquant en duel.

— J'aurai des armes, Sire? balbutia le misérable.

— Oui: un bâton.

— Mais...

— Il suffit. Nous avons dit. Allez, Monsieur.

Le combat eut lieu le jour même devant le prince et toute sa cour. C'était ce qu'on appelait le jugement de Dieu, et bien peu de coupables se soumettaient d'un coeur impavide à une telle épreuve, car on n'est pas très fort quand on n'a pas sa conscience pour soi.

Richard Macaire essaya bien de faire bonne contenance, mais il n'était pas tranquille sur l'issue de la lutte. Le lévrier était robuste et agile. Il avait des crocs terribles. Surtout, il lui en voulait à mort. Comment, dans ces conditions, lui tenir tête avec un simple gourdin?

Il s'y essaya, mais la lutte fut aussi courte qu'inégale. Animée d'une sombre fureur, la bête ne se laissa pas impressionner par ses cris et ses moulinets. D'emblée, elle l'attaqua à fond, bondit, retomba sur lui de tout son poids et le culbuta.

Macaire râlait sous les cruelles morsures de son redoutable adversaire.

— Grâce! implora-t-il.

— Parleras-tu? lui demanda-t-on.

— Oui!

On intervint alors, et les deux antagonistes furent séparés. Mais Macaire se borna à dire qu'il n'était pas coupable, et il fallut recommencer l'épreuve. Le chien disposait d'un tonneau. Contre-attaqué par Macaire, il s'y retrancha un moment, et l'homme croyait avoir pris le dessus quand un nouveau bond de la bête lui prouva le contraire. Et cette fois, il dut confesser son crime, qu'il expia peu après en montant au gibet.

CONCOURS DE NOVEMBRE

Grades 1, 2 et 3

Avez-vous hâte à Noël? Dites pourquoi. Que demanderez-vous au petit Jésus de la Crèche?

Grades 4 et 5

Comment se passe la fête de Noël dans votre famille? Parlez des préparatifs, de la veillée de Noël, messe de minuit, réveillon, etc.

Grades 6 à 8

Racontez le plus beau conte, la plus belle légende de Noël que vous connaissez; ou

Demandez à votre grand'mère à votre oncle préféré comment se fêtait Noël **dans l'Ouest,** il y a 30, 40 et 50 ans.

Grades 9 à 12

Si, au début de l'année, une fée vous disait: "Demande-moi trois choses et je te les donnerai sur l'heure", que demanderiez-vous? Donnez les raisons de votre choix — ou

Glanez chez vos vieilles connaissances quelques détails sur Noël ou le temps des Fêtes **dans l'Ouest,** il y a 30, 40 et 50 ans.

* * *

Ecrire sur un seul côté de la feuille. Les devoirs devront arriver le 7 décembre.

UN PEU DE BOTANIQUE

Les Symphorines (Snowberries)

C'est le petit arbrisseau des terrains vagues qui garde et présente à nos regards jusqu'au printemps ses baies blanches comme la neige. Ne croyez pas qu'il nous charme autant par le coloris automnal de son feuillage. On dirait qu'il s'en débarrasse à notre insu. Observez un individu de cette espèce végétale; à peine quelques feuilles jaunissent en même temps, dissimulées parmi les autres encore vertes. Elles se recroquevillent et tombent. Puis un nouveau groupe disparaîtra à notre insu, jusqu'à ce qu'un beau matin toutes les branches soient nues.

Rénouée aviculaire (Knottgrass)

Vous connaissez cette plante humble, même si vous ne pouvez l'identifier. Vous l'avez vue maintes et maintes fois. Vous pouvez la localiser encore par la coloration de ses tiges et de ses débris de feuilles.

Avez-vous remarqué une herbe modeste, qui surgit des endroits foulés aux pieds. Avez-vous surtout observé ces tiges rampantes aux feuilles bleu vert qui bordent les chemins en diagonale tracés à travers les terrains vagues par les piétons trop pressés pour suivre les angles des rues? En été cette herbe étendait son tapis bleuâtre sur le vert tendre des pâturins et des bromes. Maintenant ses rubans brunâtres sillent les gazons flétris des terrains vagues.

Nous avons indiqué, dans ces notes, les colorations les plus usuelles des feuilles chez un certain nombre de plantes. Notre travail n'est pas complet: nous n'embrassons pas les cas de colorations exceptionnelles. Celles-ci pourtant sont très intéressantes. Dites-vous maintenant: "L'automne prochain, je tâcherai d'en observer et d'en noter un certain nombre".

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

La Broquerie, le 3 novembre 1932

Chère Mère-Grand,

Je suis content. Je viens toujours à l'école. J'ai sept ans. Je suis dans le grade 1A, on chante de belles chansons. J'ai une petite soeur nouvelle depuis lundi. On a eu les Quarante-Heures. M. le Curé était content. Je fais des sacrifices.

Bonjour, chère Mère-Grand.

Votre petit garçon qui vous aime,

Yves EMOND.

* * *

Notre-Dame-de-Lourdes, Man., le 26 octobre 1932

Chère Mère-Grand,

Je vous envoie une lettre pour vous dire que j'aime l'hiver et que j'aime bien à patiner et à glisser dans la neige. Peut-être ne savez-vous pas que les arbres sont couverts de glace ici? Ma maîtresse disait: "Pauvres petites branches! Elles en ont beaucoup à porter. Ce n'est pas étonnant qu'elles cassent." Ils sont beaux à voir cependant.

J'aime bien aller à l'école. Et j'aime bien ma maîtresse. Elle ne me donne pas de longues leçons. Je suis dans le grade V. Ca fera cinq ans à Pâques que je viens à l'école.

Maintenant il y a de la neige. On va pouvoir glisser sur notre colline avec notre traineau. J'aimerais bien vous donner une promenade sur le mien. Il faudra faire attention pour ne pas vous verser si vous venez...

Votre chère petite-fille qui vous aime,

Claire FOUASSE.

Grade V, école Montcalm.

* * *

Bruxelles, Man., le 26 octobre 1932

Chère Mère-Grand,

Je suis une petite fille qui étudie le programme de la quatrième année de français. J'aime beaucoup étudier la langue française quoique je sois Flamande. J'aime bien la grammaire. Nous avons un concours tous les mois et je m'efforce d'arriver la première. Nous apprenons aussi l'Histoire du Canada. Comme je trouve les leçons intéressantes! Quand notre maîtresse nous les explique, il me semble revoir avec elle Québec et Montréal aux premiers temps de la colonie! Comme ils étaient braves, ces Français, ils n'avaient pas peur des sauvages...

Je pense que nous ferons tous le concours d'octobre sur la **Liberté**... Si j'avais un prix?... Ah! je sais bien que ma composition ne sera pas la meilleure, car je ne sais pas grand'chose. Notre petite maîtresse veut que nous le fassions quand même, alors je vais m'efforcer de le faire pour lui être agréable.

Chère Mère-Grand, je vous envoie de gros bonjours.

Votre petite-fille aimante,

Germaine DE PAPE.

* * *

Couvent de Saint-Norbert le 11 novembre 1932

Chère Mère-Grand,

Il y a bien longtemps que je n'ai pas eu le plaisir de vous écrire. Nous avons eu cinq jours de vacances, la semaine dernière. J'ai une grande nouvelle à vous annoncer, j'ai été marraine d'un petit garçon, il s'appelle Eugène-Dollard-Joseph. C'est mon petit frère, je l'aime plus que les autres. J'ai passé mes cinq jours de vacances à le bercer.

Lundi nous sommes toutes retournées à la classe, bien décidées à étudier si nous voulons plus tard devenir des maîtresses d'école... Nous n'avons pas oublié la belle Ligue des Benjamins et des Tharsicius du Sacré-Coeur. Tous les vendredis nous faisons des sacrifices pour réparer ce que nous avons fait de mal durant la semaine.

Une petite fille qui vous aime toujours beaucoup,

Céline GODIN.

* * *

Saint-Léon, Man., le 11 novembre 1932

Chère Mère-Grand,

Lorsque vous serez fatiguée avec toutes ces lettres, vous nous préviendrez, car moi c'est toujours avec joie que je vous écris.

Etes-vous toujours en bonne santé? Je suis revenue la semaine dernière de l'hôpital. Je suis très bien maintenant.

Nous avons eu une belle retraite paroissiale, prêchée par le R. P. Pierre, un Capucin très gentil et bien saint. Il y a eu 14 sermons, dont beaucoup d'entre eux m'ont vivement impressionnée. Il faut que je vous raconte une des petites histoires que le missionnaire nous a racontée.

"La jeune Chinoise". — Un jour une jeune Chinoise païenne, âgée de 15 ans, se convertit au catholicisme. Deux mois après, son maître, pour éprouver sa foi, jette un crucifix à ses pieds et lui commande de le piétiner en lui offrant pour cadeau de jolis rubans de soie. La convertie hésite un moment et répond: "Non! je ne le puis!" Alors le mandarin lui offre une bague d'or qui, pour la pauvre petite, valait une fortune. Elle répond de nouveau qu'elle ne le peut pas à cause de sa religion. "Mais, s'écrie le bourreau, que te faut-il donc?" Elle de répondre: "Assez d'argent pour acheter une autre âme!" Une réponse pareille est sublime, n'est-ce pas? Elle prouve beaucoup de sagesse, de foi et d'amour de Dieu, de fidélité à la religion; elle prouve aussi que cette jeune chrétienne connaissait le prix d'une âme.

Vous voyez, chère Mère-Grand, par cette petite histoire, que nous avons eu bien des joies à suivre notre retraite si bien prêchée et où le bon Capucin mêlait tant d'histoires pour graver les belles vérités dans nos esprits et dans nos coeurs.

Je vous aime bien.

Flore MARTEL.

Comment monter une crèche

C'est avec un empressement joyeux qu'aux approches de Noël, on fait une place dans la chambre, sur un meuble, pour poser et organiser la crèche. C'est devant cette crèche que pendant le mois de janvier, en prières et en actions de grâces, se manifestera la dévotion de la famille envers l'Enfant Jésus.

Pour monter une crèche, il ne faut pas grand'chose, de menues lattes de bois et du papier. Appliquons-nous à ce travail facile.

Fournitures: 1o Quelques lattes de bois; 2o, du papier gris fort et du papier bleu nuit fin; 3o, de la paille; 4o, un peu de coton et de l'acide borique; 5o, quelques clous.

Explications: Monter l'armature de la crèche en forme de trapèze.

Les lattes doivent donner la hauteur de la crèche.

Chiffonner le papier gris dans le fond et au-dessus. Dans le fond, tailler, une ouverture qui laisse voir l'étoile.

Tendre sur un cadre de bois le papier bleu nuit, percer de petits trous qui formeront la multitude des étoiles, placer une étoile brillante en avant.

Déposer sur le papier de légères couches de coton pour simuler l'épaisseur de la neige, quelques paillettes d'acide borique donneront le brillant.

Un râtelier découpé dans du carton ou dans du bois et chargé de paille garnira l'angle du fond à droite. Un peu de terre et de paille répandues sur le sol achèveront l'agencement de la crèche.

Il ne reste plus qu'à disposer l'Enfant Jésus dans la crèche, la Sainte Vierge, saint Joseph, le boeuf et l'âne, puis, en avant, les bergers... et plus tard les mages.

Essayez! Vous m'en direz des nouvelles...

COMPLIMENTS

Pour papa et maman (par les tout petits)

Un baiser! papa, maman
Pour mon petit compliment.
Bon an! et soyez heureux.
Tous deux!...

A papa, à maman

Le nouvel an a mis
Son manteau de voyage
D'un livre rose et gris,
Il jette chaque page.
Qu'il donne à mes parents
Les pages les plus roses
Apportant pour présents
Beaucoup de bonnes choses!

* * *

C'est aujourd'hui le Jour de l'An.
J'aurais voulu, papa, maman,
Pouvoir vous apporter un gros bouquet de roses;
Mais le vilain hiver ne me le permet pas.
Laissez-moi doucement me blottir dans vos bras
Et, pour mettre à vos fronts un joli diadème,
Vous dire à tous les deux que votre enfant vous aime.

Pour les grands-parents

Grand-père et grand'mère
En ce jour de l'an
Que peut dire ou faire
Le petit enfant
Qui vous aime tant?...
Un baiser sincère!
O mes grands-parents,
Ma chère grand'mère
Aux beaux cheveux blancs,
Et toi, bon grand-père,
Pour moi, quel bonheur,
O vous que j'adore,
De pouvoir encore
Vous offrir mon coeur!

Pour parrain et marraine

Cher parrain, chère marraine,
Je viens en ce jour de l'an
Vous offrir pour votre étrenne
Mon coeur qui vous aime tant,
Pour que le bonheur vous vienne,
Chaque jour, plus pur, plus grand.
Cher parrain, chère marraine,
Je ne suis pas oublieux,
Et, semaine après semaine,
Je vais penser à vous deux,
Car le plus ardent des voeux
Dont mon âme est toute pleine,
C'est, la chose est bien certaine,
Vous savoir toujours heureux!

CONSEILS A MES PETITS AMIS

Charité

Ici, mon enfant, je veux que tu sois exemplaire. N'aie jamais d'amitiés particulières, mais traite tes condisciples et tout le monde avec beaucoup de bonté et d'égards.

Cherche à faire plaisir à tous, aide-les autant que tu le pourras.

La plus petite marque de charité, l'acte de bonté le plus modeste envers les autres, par amour de Dieu, revêt une valeur immense devant Dieu, notre Père à tous.

Ne te dispute jamais avec personne. Si quelqu'un t'ennuie, fais semblant de ne pas t'en émouvoir, pardonne tout de suite par amour de Dieu, et oublie.

Agis de manière qu'on te respecte et qu'aucun n'ose dire, devant toi, une parole mauvaise ou accomplir une action blâmable.

Durant les récréations, ne cause pas en particulier avec l'un ou l'autre de tes compagnons; mêle-toi plutôt aux jeux communs.

Que jamais, entends-tu, par amusement ou plaisanterie, tu ne parles au détriment d'un autre.

Ne discute avec personne. Si l'on tient en ta présence des propos que tu n'approuves pas, donne avec modération ton avis, mais n'insiste pas et change de conversation.

Qu'on remarque sur ton visage de la bonté envers tout le monde, qu'on y voie un sourire aimable; alors tous comprendront que ton coeur est ouvert, rempli de l'amour de Dieu.

Si quelqu'un te demande un service que tu puisses rendre sans préjudice de tes devoirs, cherche à donner satisfaction.

Je veux qu'on t'aime, mon enfant, qu'on dise que tu es bon, bien élevé, pieux, aimable. Est-ce que tu me feras ce plaisir? Tu me réponds "oui", n'est-ce pas?

L'alphabet du petit Paul

Le premier jour où il va à l'école, le petit Paul est interrogé par la maîtresse qui lui demande de citer un mot commençant par U.

Le petit Paul réfléchit un instant, puis dit doucement:

— Hue! petit cheval!...

Michel, câlin, à sa grand'mère. — Dis, grand'mère chérie, il faut que tu m'achètes une trottinette.

La grand'mère. — Oh!... je ne l'entends pas de cette oreille-là!...

Michel, conciliant. — Eh bien, grand'mère, je vais te le redire dans l'autre.

Dans une toute pet'te classe, la maîtresse fait faire aux élèves benjamines un exercice de conjugaison.

Lucette (conjuguant). — Je mange une poire.

La maîtresse. — Très bien... Maintenant, regarde ta voisine qui mange une pomme... Que lui dis-tu?

Lucette (tendant la main). — Donne-m'en un bout!

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LETELLIER

Retraite

Une retraite spéciale pour les enfants des écoles fut prêchée par le R. P. Gagnon, S.J., du Collège de Saint-Boniface, du 9 au 12 novembre. Malgré l'inclémence de la température, l'assistance fut nombreuse et assidue. Le prédicateur captiva les enfants en ajoutant à ses sermons des récits de son séjour de dix années en Chine.

Dimanche après-midi, il donna une conférence intéressante sur ce pays. Souhaitons, avec lui, que des germes de vocations missionnaires trouvent dans le coeur de nos enfants un terrain fertile; que les parents cultivent ces projets généreux et que dans quelques années Letellier soit représentée dans les pays de missions.

Congrégation Saint-Jean-Berchmans

A l'occasion de la retraite, M. le Curé a fondé la Congrégation de Saint-Jean-Berchmans pour les enfants de choeur. Jacques Bruyère en est le président.

En observant strictement les règlements établis, nous constaterons bientôt chez nos garçons une amélioration dans la conduite et la tenue à l'église et même ailleurs. Enfants, imitez votre sublime patron!

Elections municipales

Le 15 avait lieu la nomination pour la municipalité de Montcalm avec le résultat suivant: Préfet, M. Narcisse Breton, réélu; conseillers: quartier 1, Harry Franks, réélu; quartier 2, Paul Saurette, qui succède à M. Albert Fortier; quartier 3, Léonard Sabourin, réélu.

Décès

Un citoyen bien connu, M. Donald Calder, âgé de 60 ans, est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface vendredi dernier. Il laisse sa femme et dix enfants.

Né à Newmarket, Ont., en 1872, il vint au Manitoba avec ses parents en 1879, s'établissant sur un terrain près du site actuel de Letellier.

M. Calder était sympathique à notre race et à notre foi; il aimait à assister à nos offices religieux.

A sa famille nous offrons nos sympathies.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Soirée dramatique et musicale

Les Enfants de Marie nous préparent, pour le 26 novembre, une soirée dramatique et musicale. Le chant, les déclamations, le comique et surtout le tragique feront partie du programme. L'entrain que les demoiselles mettent à se préparer nous dit assez qu'elles veulent avoir un succès et qu'elles désirent procurer à leur auditoire une séance aussi agréable que reposante. Donc, bienvenue à tous nos amis le 26 novembre.

Un Patronage pour les jeunes filles

"Il y a déjà deux ans que le Cercle de l'A.C.J.C. a inauguré une salle de jeux pour les hommes et les jeunes gens. L'entreprise a si bien réussi que les demoiselles de la paroisse auront aussi leur salle d'amusements. Les Rév. Soeurs du Couvent, à la demande des Enfants de Marie, ont l'obligeance de fournir le local désiré. Dimanche prochain, les demoiselles pourront se rendre au couvent pour s'amuser honnêtement avec les jeux mis à leur disposition. Nous souhaitons longue vie et plein succès à ce Patronage qui est appelé à faire un grand bien dans notre paroisse.

LAURIER

Charles Berthelette fut envoyé d'urgence à l'hôpital de Saint-Boniface; étant à la chasse, une balle se logea dans son pied. Repos forcé pour plusieurs semaines.

* * *

Mlle Lucienne Neault gravement malade à l'hôpital de Saint-Boniface; toutes ses amies lui souhaitent une prompte guérison et prient pour elle.

Notre partie de cartes, malgré le froid et les mauvais chemins, eut lieu avec une salle comble. Ce fut du nouveau: bridge, whist, cinq cents et même la bataille furent joués; il y en avait pour tous les goûts. Nos joueurs de bridge au visage sérieux trouvèrent que la gaieté bruyante ne pouvait s'accorder avec les combinaisons et les finesses. Seulement, c'était l'anniversaire de l'armistice, donc c'était fête. Le rire devint général, plus de cartes; cinq de nos acéjistes: Henri Deremiens, Léon Bouillé, Léon Saquet, Léo Grignard et Wilfrid Doucette firent tant de tours et de contorsions qu'on ne put résister, il fallait éclater... de rire. Mlle Simonne Aubin, pianiste, et M. Jean Neault, violoniste, obtinrent grand succès en jouant les hymnes nationaux des alliés de la grande guerre. On ne s'est pas ennuyé; du reste on ne s'ennuie jamais dans notre salle paroissiale. Que nos jeunes sachent qu'on les attend de nouveau!

* * *

Les Rév. Soeurs de la Présentation de Marie préparent pour le 8 décembre un concert. On peut présumer que grands et petits élèves feront merveille.

* * *

Joseph-Emile-Albert Miron, fils de Napoléon Miron et d'Emilienne Trottier, a reçu le sacrement de baptême et eut comme parrain et marraine Gustave Miron et Gabrielle Miron.

AUBIGNY

Feu M. Arthur L'Heureux

La mort vient de nous enlever l'un de nos plus vieux citoyens dans la personne de M. Arthur L'Heureux. Il est décédé subitement le vendredi 11 novembre, à 11 h. 30 du soir, à l'âge de 82 ans. Il habitait la paroisse depuis au-delà de 40 ans. Brave homme autant que fervent catholique, il jouissait de l'estime de tous les paroissiens.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, Octavie Fiset, et ses treize enfants vivants, dont quatre religieuses.

Nous offrons à la famille nos sincères condoléances.

ELIE

Nous sommes heureux de faire savoir à nos amis des paroisses environnantes la récente décision de l'Association Sportive d'Elie d'ouvrir cette année, comme par les années passées, la patinoire. Le contrat d'entretien a été donné à M. Arthur Dorval, au coût de $80 pour la saison.

Le 27 novembre, jour de l'ouverture officielle de notre patinoire, notre association servira, vers les 5 h., un souper aux volailles, suivi d'un concert.

Le 8 décembre, anniversaire de la fondation de la dite Association, elle donnera une partie de cartes à son profit, et couronnera la reine pour 1933. Les aspirantes à ce poste sont Mlles Liliane Lynch et Yvette Dorval.

Amis intéressés à notre oeuvre, venez; vous êtes toujours les bienvenus.

FORT GARRY

Notre bazar de 1932 est maintenant chose du passé. Quoique le succès ne fût pas complet, nous sommes satisfaits, en tenant compte des conditions présentes. Les Dames de Sainte-Anne et les Enfants de Marie se sont bien dévouées et méritent nos félicitations et nos remerciements les plus sincères.

A nos deux candidates, Mlle Eliza Laurence et Mlle Germaine Deneweth, va certainement une grande part du succès et nous les remercions de tout coeur pour leur beau travail. M. le Curé, comme marque d'appréciation, présenta à chacune d'elles un beau chapelet, en exprimant ses remerciements sincères. Comme il avait été annoncé que celle qui aurait le mieux réussi serait couronnée reine du bazar, le titre fut décerné à Mlle Germaine Deneweth, et le couronnement fut fait avec toutes les cérémonies de la cour, par M. C. Murphy, l'un des syndics.

L'on fit ensuite le tirage des différents articles de rafle.

$10: M. Ant. Joyal, Crescent Drive, Fort Garry.

$5.00: Mme J. Turner, 320, Stradbrooke Ave., Winnipeg.

$2.50: Mme A. Mercier, ave. Clarence, Fort Garry.

$2.50: M. M. Jason, Fort Wyte, Man.

$2.00: Mlle L. Gauthier, Fort Garry.

$2.00: Mme G. Wild, 356, ave. Truro, Winnipeg.

$2.00: Mme Rachel Van Walleghem, Fort Garry.

$2.00: M. J.-N. Welsh, North Drive, Fort Garry.

$1.00: Mme C.-E. Murphy, Fort Wyte, Man.

$1.00: M. J. McKinley, Fort Garry.

Tablier: Mme Chs Van Tarnhaut, Fort Garry.

Edredon, don de la Hudson's Bay: Mlle R. McDougall, Fort Garry.

Service à thé: Mme Ed. Desrosiers, rue Roger, Norwood, Man.

Aréroplane: M. René Van Ternhaut, Fort Garry.

Coussin, don de Mme Ed. Desrosiers: Mme Ch. Murphy, Fort Wyte.

Image de saint Antoine: Mme L. Bellefeuille.

Coussin: M. J. Tonkin, Winnipeg.

Grille-pain: M. P. Coutu, rue Marion, Saint-Boniface.

SAINT-BONIFACE

Soirée de la Commission scolaire

Les soirées récréatives données par les commissaires d'école ont fait leur réapparition. La première a eu lieu le 13 et a été très bien réussie.

La soirée a commencé par les petits bambins du 2me grade, sous la direction de Mlle Deniset. Ces jeunes enfants ont très bien donné leur petits comédie.

Mlle Yvette McKenzie, âgée de 7 ans, déclamant pour la première fois en public, a été ravissante.

Notre aimable et joyeux M. Jodoin, par ses chansons toujours spirituelles, a été chaudement applaudi.

Notre petit Louis Masson, comme l'an dernier, a beaucoup plu à l'auditoire par sa déclamation, "Mon opinion".

MM. Daignault, Huard, Joyal et Saint-Onge, par leur musique douce et expressive, ont charmé le public qui aime à entendre de la bonne musique.

MM. Sainte-Marie et Belair ont conquis la salle entière par leurs deux déclamations.

M. Ritagliati, dont la réputation n'est plus à faire, nous a joué de très beaux morceaux d'accordéon, accompagné par son jeune fils, Valdo, âgé de 4 ans; ce bambin promet pour l'avenir.

M. Masson, père, a très bien rendu sa déclamation; les Français particulièrement l'ont bien goûté.

M. Clelio joue du violon avec expression, accompagné au piano par sa soeur Léandre; chauds applaudissements.

Les enfants du 3me grade, sous la direction de Mlle Chavanne, ont été très applaudis; toutes les grèves devraient finir, comme celle de ces jeunes enfants.

Mlle Thibault nous a charmés par ses deux romances en français et en anglais. On ne se lasse pas d'entendre sa voix harmonieuse. Au piano, Mlle Cécile Toupin.

Les deux jeunes Deniset ont beaucoup fait rire, leurs vives répliques ont été applaudies.

Comme clôture, M. Ritagliati et ses deux fils, Clelio et Valdo, nous ont joué de brillants morceaux.

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont bien voulu prêter leur concours pour faire de la soirée un vrai succès.

OTTAWA — La commission du service civil a nommé préfet du pénitencier de Portsmouth (Kingston) le colonel W.-B. Meglouhlin, d'Ottawa, qui exerçait les fonctions de préfet de l'institution provisoirement depuis environ deux semaines.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$3.7850
Franc français	0.0453
Belga belge	0.1604
Franc Suisse	0.2226
Lire italienne	0.0592
Couronne suédoise	0.2020
Couronne norvégienne	0.1933
Couronne danoise	0.1979
Mark allemand	0.2750
Couronne hollandaise	0.4647

LE MARCHE

22 NOVEMBRE 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.50—$4.25
Moyens	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.50—$2.25
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.25—$3.75
Moyens	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—$2.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.50—4.25
Moyennes	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.75—$2.25
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.00—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Vaches—	
Bonnes	$2.25—$2.50
Moyennes	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Pour conserve	$ .75—$1.25
Taureaux—	
Bons	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.15—$1.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.00—$1.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.25
Ordinaires	$ .75—$1.25
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.50
Porcs—	
Bacon	$3.15
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$2.65
Très pesants	$2.50—$2.50
Légers et maigres	$2.25—$2.85
Truies No 1	$2.50—$2.50
Truies No 2	$2.50—$2.50
Inférieurs	$1.50—$1.50
Verrats	$1.00—$1.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$3.50—$3.75
Ordinaires	$2.00—$2.50
Moutons—	
Bons, pesants	$1.50—$1.50
Bons, poids moyen	$1.75—$2.00
Ordinaires	$ .50—$1.00
PRODUITS	
Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .19
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .30
Premiers	$ .27
Seconds	$ .20
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$ .80
Au détail	$1.15
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$1.95
2 sacs de 49 livres	$2.02½
4 sacs de 24 livres	$2.17½
Alimentation—	
Son. La tonne	$13.00
Moulée. La tonne	$14.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.35
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 21 novembre 1932

GRAINS	Mardi 15 nov.	Merc. 16 nov.	Jeudi 17 nov.	Vend. 18 nov.	Samedi 19 nov.	Lundi 21 nov.
Blé No 1 Nord	.47½	.47⅛	.46⅝	.46¾	.47¾	.47⅛
2 Nord	.46⅝	.46⅛	.45¼	.45¼	.46½	.45¾
3 Nord	.44½	.44⅛	.43⅛	.43⅛	.44⅛	.43⅜
Avoine 2 CW	.25⅛	.25⅛	.24⅛	.24⅝	.25⅜	.24⅛
3 CW	.23¾	.23⅜	.22¾	.22⅞	.23⅝	.22¾
Orge 3 CW	.32¼	.31¼	.30⅜	.30⅛	.30¾	.30⅞
4 CW	.30⅛	.29¼	.28⅜	.28⅛	.28¾	.28⅞
Lin 1 NW	.71⅜	.71½	.69⅝	.70	.71⅝	.70
2 CW	.67⅜	.67½	.65⅝	.66	.67⅝	.66
Seigle 2 CW	.30⅛	.30¾	.29⅝	.29¾	.30¼	.30
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.47	.46⅝	.46	.45⅜	.46¼	.45⅛
Avoine 2 CW	.24¼	.24⅛	.23½	.23⅝	.24⅛	.23⅞
Orge 3 CW	.32¼	.31½	.30⅜	.30⅛	.30¾	.30¾
Lin 1 NW	.71½	.71½	.69⅝	.70⅛	.71⅝	.70⅛
Seigle 2 CW	.30⅛	.30½	.29½	.29⅞	.30⅜	.29⅞
Options						
Blé Décembre	.46½	.46⅜	.45¼	.45⅜	.46¼	.45⅛
Mai	.50⅝	.50⅛	.49⅝	.49⅞	.50⅜	.49⅜
Juillet	.51⅞	.51⅞	.50¾	.50¾	.51⅝	.50⅞
Avoine Décembre	.23¼	.23⅛	.22¼	.22⅝	.23⅛	.22⅞
Mai	.24⅜	.24¼	.23⅝	.23¾	.24¼	.24⅛
Juillet	.25⅛	.25⅛	.24⅛	.24⅜	.24⅞	.24⅛
Orge Décembre	.32⅞	.31½	.30⅜	.30⅛	.31	.31
Mai	.34⅛	.33¼	.32¾	.32⅛	.32⅜	.32⅜
Juillet	.34⅜	.34¼	.32¾	.32⅞	.33¼	.33⅛
Lin Décembre	.71⅜	.71⅜	.69⅝	.70⅛	.71⅜	.70⅛
Mai	.76⅛	.75⅜	.74	.74⅜	.76⅛	.74⅜
Juillet	.77⅜	.77¼	.75¼	.75⅜	.77	.75⅜
Seigle Décembre	.31⅛	.30⅜	.29⅜	.30⅛	.30⅜	.30⅛
Mai	.34½	.34⅛	.33⅜	.33⅜	.33⅜	.33⅛
Juillet	.35⅛	.35⅛	.34⅜	.34⅝	.34¾	.34⅛

Feuilleton de la "Liberté" — No 7

Chez les Sauvages de la Colombie Britannique

Souvenirs d'un Missionnaire

Par le Père A.-G. MORICE, O.M.I.

(Suite)

Prenez, par exemple, le mot "mettre". Ce verbe n'a pas de synonyme exact dans la langue des Porteurs, parce que les généralités et les abstractions ne sont point dans son génie. Il faut avec elle préciser, dire ce que vous mettez, comment vous le mettez et dans quelles conditions, dans chacun desquels cas le verbe changera, sans que pourtant vous exprimiez par ses différentes formes autre chose qu'une relation avec le complément, non pas le complément lui-même.

C'est ainsi que le verbe change si ce complément est un objet indéterminé, sans caractéristiques spéciales, s'il est pluriel ou singulier, s'il est rond, long, pesant, mou comme une étoffe, liquide ou semi-liquide, granuleux ou solide, contenant, ou creux, ouvert ou fermé, des plumes, du foin, de la mousse, une pierre, etc.

De plus, il vous faudra un nouveau verbe selon que l'action exprimée se fait pour la première ou pour la seconde fois, si vous la faites sous l'impulsion de la colère, de la peur, en cachette, à tort, usuellement ou rarement, en vous trompant, etc. Nouveau verbe encore si vous mettez dessus ou dessous, à côté ou au loin, bout à bout en se touchant rien qu'à l'extrémité ou par juxtaposition des parties terminales, près l'un de l'autre, sur l'un et l'autre, etc.

Ce sont alors multiplications sur multiplications, puisque chacun de ces nouveaux verbes peut se doubler, se tripler, décupler, etc., selon que vous y ajoutez l'idée de réduplication, de réduplication avec idée de peur, de réduplication avec idées de peur et d'erreur, etc., etc. Sans compter que, chose extrêmement importante, une nouvelle altération très sensible résultera de la notion du négatif, qui, pour tous les verbes, est différent de l'affirmatif.

Malgré ma résolution de n'entrer dans aucun détail là-dessus, je ne puis me refuser la satisfaction de donner ici un exemple, sans lequel on pourrait croire à de l'exagération de ma part.

Ainsi, je porte, je tiens, dans la main (objet indéterminé) se rend en porteur par *nes-a*. Le négatif de ce verbe apparemment très simple est *au ne-thc-zes-erh.* Comptez bien maintenant les différences: première, *au*, qui correspopnd à notre "ne... pas"; *the*, nouvel élément; *zes*, troisième addition dans la facture du verbe, et *-erh*, dernière flexion: en tout trois changements plus une addition monosyllabique. Du premier verbe, seule la syllabe *ne* reste dans le second.

Quand je quittai ma première mission, je parlais tant bien que mal le tchilcotine; assez bien, dans tous les cas, pour me faire comprendre au catéchisme et dans de courtes instructions que je donnais sans interprète. En arrivant à ma seconde, je ne pus comprendre un traître mot de ce qu'on me disait, bien que les deux langues aient été apparentées.

D'aucuns m'ont depuis demandé, en face surtout du livre monumental que je viens de publier sur le porteur (environ 1400 grandes pages), comment j'avais fait pour apprendre un tel idiome.

— C'est bien simple, ai-je alors coutume de répondre; j'ai appris le porteur en faisant des fautes; ce qui ne pouvait manquer d'arriver, puisqu'il me fallut tout deviner, sens des mots et particularités grammaticales — exquises, très significatives et extrêmement logiques.

Par exemple, j'avais besoin d'une nouvelle expression. J'avisais pour l'acquérir le premier venu parmi ceux que je croyais compétents, et, après l'avoir répétée devant lui pour m'assurer que je ne faisais pas de faute, la consignais religieusement sur mon carnet. Puis je l'employais dans le même sens à la première occasion, pour la mieux graver dans ma mémoire.

C'était parfois alors une incontrôlable explosion d'hilarité que je subissais très sérieusement.

— Qu'avez-vous? Pourquoi ces rires? demandais-je alors.

— Oh! Père, c'est par trop fort, répondait-on. Sûrement tu n'as pas à l'esprit ce que tu viens de dire!

— Mais c'est toi, Johnny, qui m'as donné ce mot avec le même sens que celui que je lui attribue.

— Oh! que non; tu as dû mal écrire, déclarait le coupable, pas plus pressé que ses semblables à avouer une faute.

Après être ainsi devenu la risée publique, on peut bien croire que j'avais assez d'amour-propre pour m'en souvenir. Je n'employais plus ce mot dans un sens qu'il ne comportait point.

* * *

Revenons maintenant au paradis terrestre qui m'était échu en partage.

J'ai dit que le district du lac Stuart formait une mission idéale! Ici vous en avez pour tous les goûts.

Nautonnier, vous traversez annuellement d'un bout à l'autre les beaux lacs Stuart et Babine, bercé sur les vagues ou les fendant en dépit de leur rage. Même, si vous préférez le canot au cheval, vous pouvez vous confier au courant des rivières Stuart et Nétchakhoh, qui vous remettra sain et sauf entre les mains des Indiens, qui saluent votre arrivée de leurs décharges de mousqueterie.

Les vagues un peu fortes du lac ou les flots bruyants de quelque rapide peuvent s'irriter de votre audace et menacer votre frêle esquif; le bon Dieu veille sur son envoyé, et vous en serez probablement quitte pour un bain forcé et une légère émotion qui rompront la monotonie du voyage.

Vous sentez-vous cavalier? Sellez votre cheval, et dirigez-vous vers les montagnes Rocheuses. Vous vous enfoncez bientôt dans les fourrés, et volez pardessus des milliers d'arbres tombés en travers du sentier.

Des bourbiers sans fond pourront de temps en temps modérer votre ardeur, et menacer d'ensevelir vivant votre coursier en nage. Divisez le poids, sautez vous-même dans la fondrière — vous trouverez de l'eau au campement du soir — et, quelques pas plus loin, vous continuerez votre chemin comme si rien n'était arrivé.

Puis, le lendemain ou le surlendemain, vous aurez la consolation de baptiser quelque chasseur sékanais, qui mourra peut-être de faim avant votre seconde visite et vous devra ainsi le salut.

Que si vous vous dites d'humeur plus pacifique, je vous conseillerai d'attendre l'hiver avec ses neiges et ses frimas. Alors, traîné par quatre chiens plus ou moins belliqueux selon que le fouet est plus ou moins proche, vous pourrez prendre le chemin de la forêt et vous diriger vers le sud-ouest.

Par monts et par vaux, sur la neige durcie de l'étroit sentier, vous glisserez au pied des pins que Borée a ornés d'une dentelle immaculée, jusqu'à ce que les panaches de fumée d'abord et la fusillade des sauvages ensuite vous avertissent que vous arrivez au fort Fraser, où les gens de la place et des environs se sont réunis pour fêter avec vous l'Enfant de Bethléem.

Les montées sont trop lentes et les descentes trop brusques, direz-vous. Votre traîneau verse trop souvent et menace de vous faire étouffer dans la neige où votre conducteur vous a laissé enfoncer. Quittez donc la forêt, et refaites sur la glace du lac Babine le trajet que vous avez fait quelques mois auparavant porté sur la crête de ses vagues. Là, point d'émotion trop vive; mais, en revanche, vous pourrez avoir le nez ou le menton gelé par la bise qui court le long du lac sans rencontrer d'obstacle.

Que si vous n'êtes pas encore satisfait, je vous menacerai de la raquette.

Mais mieux vaut ne pas aller jusque-là, surtout si vous n'êtes point habitué à cet instrument de torture pour les jambes et les pieds. J'ai fait certaines courses à pieds en de si pénibles circonstances que, après deux jours de marche, j'étais obligé de me jeter par terre tous les quatre ou cinq cents pas. J'ai souffert de la faim autant qu'un Indien à jeun depuis cinq ou six jours. J'ai été couvert de la tête aux pieds de ces cruels petits bourreaux qu'on appelle maringouins. Mais je n'hésite pas à déclarer que toutes ces misères ne peuvent se comparer à la fatigue résultant d'une première course à la raquette sur la neige molle et sans chemin frayé.

Ecoutez plutôt.

* * *

C'était vers la mi-février, c'est-à-dire à l'époque des grands froids. Au bout de cinq jours de marche forcée en revenant de chez les Babines, nous nous trouvions encore, mes trois compagnons et moi, à près de deux jours de la Mission, où je voulais absolument être de retour pour le dimanche suivant. Si le missionnaire n'observe pas, même au prix de grands inconvénients, le saint jour du Seigneur, comment pourra-t-il exiger cette observation de ses ouailles?

Or en nous rendant cette nuit au village situé au bout du lac Stuart, je pensais me faire conduire en un jour en traîneau à cheval à N.-D. de Bonne-Espérance. Aussi avais-je intimé à mes Indiens ma ferme résolution de ne camper qu'au bout du lac.

Le soleil était sur son déclin lorsque nous arrivâmes au bout de la longue baie du Nord, sur le lac Stuart. La neige était assez peu épaisse sur la glace, et nos chiens, qui s'étaient épuisés le long du sentier accidenté qui relie cette baie au lac Babine, semblèrent revivre un instant.

Mais un instant seulement. Car nous nous aperçûmes bientôt que plus nous allions, plus la neige devenait épaisse. Or il n'y avait pas l'ombre d'un sentier, et ceux qui ont voyagé dans le nord savent avec quelle difficulté se meut, dans ces circonstances, un traîneau pesamment chargé.

Enfin la neige devint si épaisse et le froid si intense que hommes et bêtes refusèrent de faire un pas de plus.

Il pouvait être cinq heures du soir.

Mes Babines allumèrent un grand feu sur le rivage. Il était temps: l'un d'eux avait déjà un pied gelé. Voyant que nos chiens ne pouvaient plus nous être d'aucun secours, et voulant coûte que coûte me rendre au bout du lac pour ne pas manquer la messe le dimanche suivant — nous étions au vendredi soir — je demandai à notre guide de me prêter ses raquettes, d'énormes machines, larges et pesantes même pour un sauvage.

— Et pourquoi faire? me demanda-t-il.

— Pour me rendre à *Yekhoutsha*, lui dis-je. Si je pouvais arriver là cette nuit, je serais à la Mission pour y dire la sainte Messe dimanche prochain.

— Impossible, fit l'Indien. Tu fais pitié, tu n'as pas encore l'habitude de la raquette; tu vas certainement rester en chemin.

— Je vais faire mon possible; advienne que pourra, observai-je. Tu sais que je ne suis pas pour voyager le dimanche et manquer la messe ce jour-là.

— Mais considère, je t'en prie, le temps qu'il fait; tu ne peux manquer de te geler.

— Qu'à cela ne tienne; je vais m'envelopper le mieux possible.

Mes autres compagnons s'étaient joints à mon interlocuteur, et parlaient comme s'ils avaient à cœur de prévenir une catastrophe.

— De grâce, considère l'épaisseur de la neige sur la glace, disaient-ils; remarque bien qu'il n'y a aucun chemin battu. Nous autres, qui sommes pourtant habitués à la raquette, nous ne pouvons plus avancer. De plus, ne vois-tu pas la tempête qui approche?

Imprudent que j'étais, je n'écoutai point les conseils de l'expérience et partis.

J'avais épuisé chez les Babines ma petite provision de vin, et il me coûtait absolument trop de ne pouvoir offrir le Saint Sacrifice le dimanche suivant.

Tout alla assez bien pendant les trois ou quatre premiers milles. Puis une espèce de malaise, une lassitude indescriptible, une douleur jusque-là inconnue me prit aux jambes, et me força malgré moi à ralentir le pas. Deux de mes gens portant mes couvertures me rejoignirent alors, pour me devancer de suite et me frayer un sentier.

Mais j'étais tellement épuisé que, bien qu'ils fissent des efforts pour guider leur marche sur la mienne, le froid les contraignit à presser le pas. En sorte que le vent violent qui soufflait en ce moment eut bientôt effacé leurs traces.

En même temps, la baie s'élargissait; le lac même était en vue, ce qui ne fit qu'augmenter la fureur de la tempête. Il n'y avait pas à s'y tromper: malgré toutes mes précautions, le menton me gelait.

Je criai à mes guides de m'attendre, pensant leur faire allumer un peu de feu. Vains efforts! Telle était la force de l'ouragan qu'ils n'entendirent rien. En même temps, le mal des reins et des jambes devenait insupportable. J'en vins au point de ne pouvoir presque plus avancer qu'en me faisant manœuvrer les jambes avec les mains!

Que faire alors? Si j'essayais de quitter un instant les raquettes pour me reposer, j'étais moralement certain, vu l'état de mes mains, de ne pouvoir plus les relacer, et alors comment avancer? La neige était si épaisse que la marche sans raquettes était impossible. Oh! les terribles heures que je passai alors, seul et comme abandonné au sein de l'ouragan!

Enfin, absolument à bout, je défis mes raquettes et me couchai dessus. J'étais vaincu.

Si j'avais le malheur de me laisser aller au sommeil qui voulait maintenant s'emparer de moi, je savais que j'étais perdu: je ne me réveillerais que dans l'éternité. Aussi, après des moments de repos que je trouvai bien trop courts, eus-je la bonne inspiration de me soustraire au danger.

Me relevant donc péniblement, je tâtai la neige de mes mains. O bonheur! j'étais tombé sur le chemin battu qui menait au petit village où je me rendais, et qui n'était recouvert que d'une légère couche de neige. Une heure plus tard, j'étais à l'extrémité du lac, au milieu de sauvages en train de faire leur prière du matin comme j'arrivais.

Il était près de cinq heures du matin, et j'avais passé toute la nuit, sans souper naturellement, au plus fort de la tempête — ou poudrerie, comme on dit au Canada.

J'en fus quitte pour le menton gelé et un abattement extraordinaire qui dura plusieurs semaines et me confina à la chambre. Mais je pus dire la messe le dimanche.

* * *

Mais il est temps de faire plus ample connaissance avec mes nouveaux paroissiens. Pour cela il nous faut quelque peu rétrograder.

Les habitants de notre village central m'ont reçu avec de vives démonstrations de joie. Ils aiment le prêtre d'un amour sincère, et puis n'est-il pas vrai que, pour eux comme pour bien d'autres, tout nouveau tout beau. Nous sommes déjà amis, et grâce à mes études précédentes, je commence même à balbutier quelques mots de leur langue. Mais les autres Indiens? Une occasion se présente vite de faire connaissance avec quelques-uns d'entre eux.

Il n'y a pas plus d'un mois que je suis au lac Stuart, lorsque arrive un sauvage à la mine avenante, qu'on me dit venir du Fond du Lac Fraser — c'est ainsi qu'on appelle en Amérique l'extrémité d'un lac opposée à celle de son déversoir.

— Mon frère aîné se meurt, me dit-il; il est bien misérable et ose à peine te demander. Mais il voudrait bien être "préparé" (recevoir les derniers sacrements) avant de quitter cette terre. Ne pourrais-tu venir lui conférer cette faveur?

Thautilh, c'était son nom, me présente alors une peau de lynx en disant:

— Nous sommes pauvres; cette peau est tout ce que nous avons en ce moment; mon frère aîné te l'envoie. Si tu pouvais dire la messe pour lui demain matin, nous t'en serions bien reconnaissants.

— A quelle distance est ton frère? demandai-je.

— A deux journées de marche environ. Mais en nous pressant, nous pouvons faire le trajet en moins de temps.

— Non seulement moi, mais mon *socius* ici dirons la messe pour lui, dis-je alors. Quant à moi personnellement, je serai on ne peut plus heureux d'aller l'administrer.

Le lendemain nous partions au galop, et deux jours après j'étais au chevet du moribond. Je l'administrai en présence d'un groupe de sauvages qui me dévoraient des yeux, et, soit dit en passant, le sacrement qui a surtout pour fin le bien-être spirituel des mourants, lui profita même au point de vue corporel. *Qwasik* recouvra la santé et demeura jusqu'à sa mort, arrivée il n'y a pas longtemps, l'un des meilleurs chrétiens du pays.

L'année suivante, une cause identique réclamait ma présence au même village.

C'était l'époque fixée pour la grande réunion des sauvages à Natléh, près du débouché du lac Fraser. Le chef du Fond du Lac se mourait, me dit-on, et telle semblait être l'urgence du cas que je crus pouvoir partir, cette fois en traîneau à chiens, immédiatement après la messe du dimanche.

* * *

Le temps était doux, ce qui rendit la marche lente et pénible aux chiens, vu que la neige, molle et fondante, adhérait au traîneau et l'empêchait de glisser comme il aurait dû.

Un second traîneau, attelé de trois chiens seulement, tantôt nous suivait, tantôt nous précédait, portant ma chapelle et nos provisions de voyage.

Un sauvage en raquettes ouvrait la marche, et sa vue servait à encourager les chiens qui, haletants et la langue pendante, cherchaient à chaque instant un prétexte pour s'arrêter. Le fouet du conducteur qui chemine derrière les a vite rappelés au devoir, et ses "Marche! marche!" ne servent pas peu à réveiller l'ardeur de ceux qu'il excite ainsi en les nommant.

Il ne faut pas peu d'habileté, jointe à une certaine force musculaire, pour guider le traîneau et lui faire éviter les chicots qui bordent le sentier, et surtout pour l'empêcher de verser lorsqu'il faut longer les flancs des nombreuses hauteurs ou descentes qui l'agrémentent — car il ne faut pas oublier que nous sommes en pleine forêt.

Parfois les descentes sont si abruptes que le conducteur a beau se laisser traîner en arrière pour servir de frein, le véhicule se précipite au fond du ravin et manque d'écraser les chiens, qui se trouvent pris à l'improviste, et, tout penauds, se serrent les uns contre les autres.

Naturellement une descente suppose presque toujours une montée, et alors il faut généralement qu'un sauvage vienne aider au conducteur, qui aide lui-même aux chiens, pendant qu'un troisième, resté au sommet de la côte, appelle ces derniers et cherche à leur communiquer un tant soit peu d'ambition.

Il est curieux alors de voir ces têtes canines se détournant l'une après l'autre pour s'assurer de la position du fouet, et tirer, ou feindre de tirer, selon qu'elles ont plus ou moins raison de l'appréhender.

Le soir, le premier soin en s'arrêtant est naturellement de préparer le campement. La neige est plus ou moins déblayée avec la raquette; un grand feu est allumé, des arbres entiers servant de bûches; des branches de sapin sont disposées sur ce qui peut rester de neige, lesquelles servent de couche, et le maigre repas du soir est préparé.

Pendant ce temps, nos chiens, qui sont restés attelés, ou bien dorment d'un profond sommeil étendus sur la neige, ou bien, si vous les faites trop attendre, coupent les traits de leurs dents et s'enfuient.

Un saumon sec est leur pitance du soir. Quand vous le leur jetez, après l'avoir préalablement passé aux flammes, il vous faut protéger les faibles contre les forts ou les vicieux, autrement vous êtes la cause involontaire de batailles qui ne finiront pas quand vous voudrez. Il arrive parfois que certains de vos meilleurs chiens sortent de ces combats estropiés pour la vie, ou tout au moins hors de service pour le présent.

Notre premier campement fut à une place appelée lac Canard, une toute petite pièce d'eau aujourd'hui transformée en prairie naturelle. Ce campement était on ne peut plus mal choisi, vu que, se trouvant sur une petite éminence, le vent qui soufflait alors avec beaucoup de force et sans direction fixe nous chassait la fumée dans les yeux, et nous empêchait non seulement de manger, mais même de jouir du repos que mes gens, du moins, avaient si bien gagné.

Pendant la nuit, le temps s'éclaircit, et en conséquence il gela assez fort, ce qui solidifia considérablement la surface de la neige.

Aussi le lendemain, à une heure du matin, étions-nous sur pieds, disposés à faire ce jour-là une bonne étape. Notre mourant nous était toujours présent à l'esprit, et sa pensée nous empêchait de prendre notre temps.

Le lac Canard se trouve presque au sommet de la montagne qui sépare le bassin du lac Stuart de celui du lac Fraser. Nous n'eûmes bientôt plus qu'à descendre; nous le fîmes à fond de train, et cela d'autant plus facilement que, le sentier s'étant durci pendant la nuit, le traîneau glissait presque comme sur de la glace.

Aussi un peu après midi étions-nous déjà au village de Natléh.

Là, une légère réfection; nous changeons d'hommes et d'attelage et repartons à la course.

— Marche, *Sadzi* (la Montre)! marche, Chocolat. Ah! mon cochon! Oh! le crapaud! crie mon nouveau conducteur, qui peut se vanter de savoir quelques mots de français.

Les chiens, terrifiés de mots si effrayants, et surtout du ton comminatoire de leur nouveau maître, partent prompts comme l'éclair sur la glace vive du lac. Mon homme les suit en courant, tandis que son jeune frère nous précède, également à la course.

Ce jour-là même, au clair de la lune qui venait de se lever, nous arrivions à la loge du chef, et je lui administrais les derniers sacrements, qu'il recevait dans les meilleures dispositions.

Puis, après avoir confessé toute sa famille, je retournais à Natléh, à l'autre bout du lac.

* * *

A Natléh les sauvages de cinq camps différents se sont réunis pour se préparer aux fêtes de Noël par une bonne mission.

Nous nous hâtons d'en commencer les exercices: messe quotidienne suivie d'un sermon, puis catéchisme vers onze heures, et enfin, le soir, avis et autre sermon précédés de la prière et suivis de la bénédiction du Saint-Sacrement.

(A suivre)

AU SACRE-COEUR

Bazar

Notre vingt-cinquième bazar annuel a été un succès. On a travaillé rudement de part et d'autre avec un enthousiasme admirable et dans une harmonie parfaite. Grands et petits, riches et pauvres se sont cotoyés aimablement dans un élan unanime pour assurer la survivance de nos oeuvres paroissiales. Le résultat final n'est pas encore connu, mais tout présage en faveur d'une éclatante contribution au trésor de la charité. Qu'il nous soit permis de remercier respectueusement tous les amis de la cause du Sacré-Coeur, et en particulier nos dévoués organisateurs.

Les heureux gagnants des grands prix du concours furent:

1er prix, $40: M. O. Marquis, No [illegible]; 2me prix, $20: Mlle G. Trudeau, No 2539; 3me prix, $10: Mme M. Kellet, No 6241; 4me prix, $10: M. l'abbé J.-A. Vézina, No 6196; 5me prix, $5: M. E.-F. Blanchard, No 1445; 6me prix, $5: Mme C. Pacaud, No 1506; 7me prix, $5: M. I. Matheson, No 4077; 8me prix, $5: M. H. Lacroix, No 2419.

La journée du Sacré-Coeur

Dimanche prochain, le quatrième du mois, est pour nos hommes et nos jeunes gens le jour du grand ralliement eucharistique. La messe de communion aura lieu à 9 h. et l'Heure Sainte du soir à 7 h. 30. Ne l'oubliez pas, messieurs, le Sacré-Coeur de Jésus veut avoir sa garde d'honneur au grand complet!

Visiteurs

De passage au presbytère, le R. P. C. Lefebvre, O.M.I., du vicariat du Mackenzie, en route pour Montréal.

M. l'abbé H. Dubé, de la cathédrale du Pas, Man., qui a eu l'amabilité de nous donner le sermon à la grand'messe, dimanche dernier.

Bienvenue cordiale!

Ligue de Quilles

Equipe—	G.	P.	Moy.
Belair	15	9	747
Bédard	15	9	739
Baudry	13	11	736
Sala	12	12	762
L'Heureux	12	12	728
Léveillé	11	13	742
Delorme	10	14	738
Poitras	8	16	744

Prochaines rencontres: Delorme vs Bédard; L'Heureux vs Sala; Baudry vs Belair; Poitras vs Léveillé.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.



Les mères connaissent facilement les symptômes des vers chez les enfants, et elles se procurent aussitôt le remède connu: l'Exterminateur des Vers de Mother Graves.



WINNIPEG

Les élections municipales

Les élections municipales ont lieu vendredi à Winnipeg. Trois candidats sont sur les rangs pour la mairie: Webb, maire sortant; Queen, ouvrier, et Penner, communiste.

Au Collège Saint-Paul

La Société Dramatique du Collège représentera la comédie "Charley's Aunt", durant trois soirs, les 28, 29 et 30 novembre.

Cette pièce si connue et si populaire ne requiert aucune explication, et on fait tout effort pour en assurer le succès.

Ce sera la première pièce jouée dans le nouvel auditorium; la scène a été remodelée et arrangée artistiquement. Un riche rideau automatique, des draperies y sont installées et donneront un nouvel éclat à la salle.

Cercle Molière

Samedi soir, le 19 novembre, avait lieu la soirée intime du Cercle à la salle de la rue Main. Le programme, quoique très court, ne manqua pas d'intéresser des membres.

Un trio musical, composé de Mlle M.-L. Pelletier (piano), M. A. Daignault (violon) et M. Ch. Schwartz (banjo), nous fit entendre plusieurs refrains du bon vieux temps.

Mlle Thérèse Deniset, accompagnée au piano par Mlle Cécile Toupin, interpréta brillamment la chanson de l'Infante, tirée du Cid (Massenet). En rappel, elle chanta "Il neige", de Vemberg.

L'organisatrice de la soirée, Mlle Gabrielle Roy, voulut bien nous faire le plaisir de nous déclamer deux gentilles petites fables que les applaudissements de l'auditoire ont accueillies vivement. Nous espérons que l'entrain qui régnait samedi soir se manifestera toute la saison.

Lucien DAOUST,
Comité de publicité.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Les membres et leurs amies sont cordialement invitées au thé annuel donné chez Mme A.-J.-H. Dubuc, à Saint-Boniface, le mercredi 23 novembre.

• • •

Les efforts charitables se continuent. Grande "pluie" (shower) de jouets chez Mme juge Roy, à Saint-Boniface, le 9 décembre, de 3 h. à 6 h., afin de remplir le bas de Noël de la "Tribune".

• • •

Sous la présidence de Mgr Jubinville, un concert aura lieu à l'Institut Collégial Provencher, le 15 décembre, à 8 h. 30 du soir. On espère salle comble, afin d'aider la "Tribune" à ne laisser aucun bas de Noël vide. Donc, au nom de la charité, rappelons-nous bien ces deux dates: 9 décembre et 15 décembre.

Ch. M.

• • •

Un banquet, donné par la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, a eu lieu dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur, jeudi, en l'honneur de Mme R. Michaud, à l'occasion de son départ pour Moose Jaw. Mmes Georges Laflèche et E. Belair en étaient les organisatrices, aidées de Mmes A. Gauthier, E. Morin et A. Saint-Pierre, Mlles Cécile Bénard, Flore Poitras, Rita Chaput et Jeanne Belair.

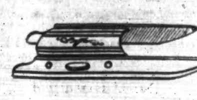
Des chrysanthèmes mauves et jaunes et des bougies de mêmes nuances décoraient les tables. Le R. P. W. Vézina, O.M.I., aumônier de la Fédération, se fit l'interprète des membres, pour exprimer les regrets de toutes. Il dit le dévouement de M. le docteur et de Mme Michaud pour les oeuvres paroissiales et souhaita de nombreux succès dans leur nouveau champ d'action.

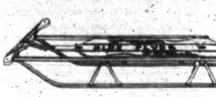
Mme Laberge, présidente, eut aussi des paroles de circonstance bien senties et Mme Georges Laflèche, au nom de la Fédération, présenta à notre invitée d'honneur un magnifique réticule de soirée. Mme Michaud remercia en des mots très aimables et exprima le souhait de recevoir parfois les amies de Winnipeg de passage à Moose Jaw.

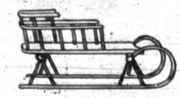
Mme E. Belair, accompagnée au piano par Mme G. Laflèche, chanta en français et en anglais.

Deux mignonnes pianistes au jeu très sûr, Huguette et Gisèle Laflèche, accompagnèrent avec Mme G. Laflèche le chant "O Canada", qui termina le banquet.

Une huile pour tous les hommes — Le marin, le soldat, le pêcheur, le bûcheron, et tous ceux qui sont exposés aux intempéries des saisons trouveront dans l'Huile Eclectrique du Dr Thomas un ami sûr et constant. Ce remède est excellent pour atténuer les douleurs, guérir les rhumes, soulager le lumbago et les rhumatismes. Par conséquent, il devrait se trouver dans toutes les maisons et être au nombre des remèdes qui nous suivent en voyage.









PETITES NOTES

Mme A. Leclerc, sa fille, Elisabeth, et son fils, Alex., de Grafton, N. D., sont actuellement les hôtes de M. et Mme R.-A.-L. Mercier.

• • •

Mme R. Vien recevait mercredi soir en l'honneur de Mlle Eva Roy, dont le mariage avec M. Pierre Morier a été célébré ce matin.

• • •

M. et Mme C.-A. Cardinal, de Calgary, en visite chez M. et Mme P.-E. L'Heureux depuis une semaine, sont partis pour Saint-Hyacinthe, Qué., où ils habiteront à l'avenir.

• • •

Nos félicitations et nos voeux de succès à Mme Georges Laflèche, qui a bien voulu accepter la direction de la Chorale du Sacré-Coeur, en remplacement de M. J.-A. Hébert.

SAINT-BONIFACE

A.F.A.C.C.

Réunion annuelle des anciennes de l'Institut Collégial Saint-Joseph

Les anciennes élèves de l'Institut Collégial Saint-Joseph tenaient leur réception annuelle le dimanche 13 novembre, à l'Académie Saint-Joseph.

Les invitées étaient reçues par la Rév. Mère Louis de Gonzague, provinciale; Rév. Soeur Joseph de l'Eucharistie, supérieure; Rév. Soeur Luc d'Antioche, principale; Mmes E. Houde, présidente de l'Ouest; elles étaient assistées des membres du Conseil exécutif du Cercle Marie-Rose, Mlle Antoinette Baril, Mme Yvonne Bonin, Mme J.-E. Cossette, Mlles Jeanne Painchaud, I. Bédard, A. Bernier et V. Couture.

La table de réception était décorée de chrysanthèmes jaunes et surmontée de bougies aux couleurs assorties. Mmes Lucien Trudeau et Louis Bétournay versaient le thé. Mlle Alice Prendergast coupait les glaces, tandis que les élèves des XIe et XIIe assistaient pour le thé, qui fut un vrai succès, grâce au dévouement de ces demoiselles et de leur maîtresse, Soeur Marie-Charles.

A la salle spacieuse de l'Institut Collégial Saint-Joseph, où les élèves descendirent pour s'enregistrer, nous eûmes le grand plaisir d'entendre le R. P. Schelpe, S.J., dans une conférence sur l'Apostolat laïque. Mlle Antoinette Baril, présidente, souhaita la bienvenue à toutes et présenta le Rév. Père, qui nous captiva pendant un trop court moment.

Mlle Gabrielle Roy nous charma dans une déclamation rendue avec beaucoup d'âme et de grâce.

Mme J.-E. Cossette, secrétaire, lut le rapport des activités des Cercles Marie-Rose d'étude et de couture pour l'année 1931-32.

Mlle Jeanne Painchaud, trésorière, donna un compte rendu des recettes et dépenses.

Mlles Thérèse et Jacqueline Deniset se firent entendre dans un très joli duo de chant, accompagnées au piano par Mlle Cécile Toupin.

Durant le thé, Mlle Yvonne Thibault chanta aussi, accompagnée par Mme Georges Laflèche.

Au cours de la réunion il y eut élections du nouveau comité: Mlle Antoinette Baril, présidente; Mme Yvonne Bonin, vice-présidente; Mme J.-E. Cossette, secrétaire; Mlle Jeanne Painchaud, trésorière; Mlles Alberta Bernier, Valentine Couture et Elisabeth Longpré, conseillères.

Parmi les personnes présentes on remarquait S. Exc. Mgr Béliveau et Mgr W.-L. Jubinville, P.D., V.G.

Conférence

Le 12 décembre prochain, sous les auspices du Cercle Marie-Rose, conférence à l'Institut Collégial Saint-Joseph, par le R. P. H. Schelpe, S.J., sur les Lectures. Ce sujet, sans doute, est très intéressant pour toutes. Donc, venez nombreuses montrer votre appréciation au Rév. Père conférencier. Le lundi 12, à 8 h. du soir.

Tombola

Les 16 et 17 décembre, le Cercle de Couture de l'Amicale des Anciennes donnera une tombola au profit des missions pauvres et des oeuvres de charité en général. Cette tombola sera tenue dans la grande salle de réception de l'Institut Saint-Joseph.

Toutes les personnes qui auraient des objets pour pêche, rafles ou loto à nous faire parvenir sont priées d'envoyer ces objets le plus tôt possible à Soeur Luc d'Antioche, à l'Académie Saint-Joseph, ou à Mme J.-E. Cossette, président du cercle, 614½, rue Saint-Jean-Baptiste.

Cercle de Couture

Afin de terminer les ouvrages et de travailler de plus en plus pour notre tombola, le cercle de couture se réunira dorénavant tous les mercredis de chaque semaine.

Le grand conseil a décidé de garder pour présidente du Cercle d'Etude Soeur Marie-Diomède, ainsi que Mlle Gabrielle Roy comme secrétaire.

Au cercle de couture, Mme J.-E. Cossette est renommée présidente.

M. COSSETTE,
Sec. des A.F.A.C.C.

PETITES NOTES

M. et Mme E. Létienne recevaient les félicitations et les voeux de leurs amis, la semaine dernière, à l'occasion du 21me anniversaire de leur mariage.

• • •

Une fête intime réunissait parents et amis chez M. et Mme W. Roy, 386, rue Deschambault, ces jours derniers, à l'occasion de leur 20me anniversaire de mariage.

Le Rév. Frère Joseph donnera une causerie au Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb, jeudi soir, à 8 h., dans l'immeuble Winnipeg Trustee, rue Main.

• • •

A l'occasion de leur 25me anniversaire de mariage, M. et Mme Edmond Lévêque, rue Saint-Jean-Baptiste, recevaient samedi soir. Un service à thé en argent fut présenté par Mlle Blanche Lévêque. M. W. Goebel offrit une coutellerie au nom des employés du Département d'Imprimerie d'Eaton.

• • •

Grave constipation

"J'ai souffert pendant plusieurs mois d'une grave constipation", écrit Mme E. Moeller, de Chauvin, Alta. "Quelquefois mes intestins restaient sans fonctionner pendant cinq jours; j'avais souvent des attaques de vomissements. Après que les autres remèdes eurent manqué de m'apporter le soulagement, l'emploi du Novoro du Dr Pierre m'aida à recouvrer la santé". Ce célèbre remède d'herbes stimule le procédé d'élimination, améliore la digestion et régle les intestins. Il est seulement fourni par des agents locaux, spécialement désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.